PRÉFET
DE LA RÉGION
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES

Liberté
Égalité
Fraternité

COREAMR AGRO-ÉCOLOGIE DU VENDREDI 9 JUILLET 2021

Candidatures à la reconnaissance GIEE

GIEE
GROUPEMENTS D'INTÉRÊT ÉCONOMIQUE ET ENVIRONNEMENTAL

PRÉFET
DE LA RÉGION
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES
Liberté
Égalité
Fraternité

Sommaire

1. Cadrage

a. La COREAMR : attributions

b. Les dispositifs Etat de reconnaissance et de financement de l'accompagnement de collectifs d'agriculteurs en transition agro-écologique :
GIEE et Ecophyto 30 000

2. AAP 2021 : bilan des dossiers reçus GIEE et groupes Ecophyto 30 000

3. Examen pour avis des 14 demandes de reconnaissance GIEE

4. Information sur les décisions de financement des groupes

5. PNDAR 2022-2027 et construction du PRDAR

6. Informations diverses :
- Trophées de l'agro-écologie
- Webinaire du 13 sept 2021

La COREAMR, formation spécialisée agro-écologie

Coreamr = Commission Régionale de l'Economie Agricole et du Monde Rural

- Instaurée par le code rural et de la pêche maritime (L315 Articles R.313-45, R.313-46 et R.313-47)
- Une formation spécialisée « agro-écologie » avec des attributions :
  - Avis au préfet de région sur la reconnaissance des GIEE (Décret n°2015-467 du 23 avril 2015)
  - Gouvernance régionale des dispositifs de recherche, d'innovation et de développement agricole (RID) financés par le CASDAR (Instruction technique DGPE/SDRICI/2016-412 du 17/05/2016)
  - Gouvernance régionale du projet agro-écologique et des différents plans associés, dont écophyto II+ (Instruction technique DGPE/SDPE/2016-502 du 16/06/2016)
- Composition (de la Coreamr et de sa formation spécialisée AE) : définie par arrêté préfectoral (arrêté préfectoral initial du 20 juin 2016, et nouvel arrêté 2021)

PRÉFET
DE LA RÉGION
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES
Liberté
Égalité
Fraternité

Sommaire

1. Cadrage

a. La COREAMR : attributions

b. Les dispositifs Etat de reconnaissance et de financement de l'accompagnement de collectifs d'agriculteurs en transition agro-écologique : GIEE et écophyto 30 000

2. AAP 2021 : bilan des dossiers reçus GIEE et groupes Ecophyto 30 000

a. Reconnaissance

b. Financement émergence et groupes reconnus

3. Examen pour avis des 14 demandes de reconnaissance GIEE

4. Information sur les décisions de financement des groupes

5. PNDAR 2022-2027 et construction du PRDAR

6. Informations diverses
- Trophées de l'agro-écologie
- Webinaire du 13 sept 2021

PRÉFET
DE LA RÉGION
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES
Liberté
Égalité
Fraternité

Le cadre : le développement durable (ou la triple/multi performance)

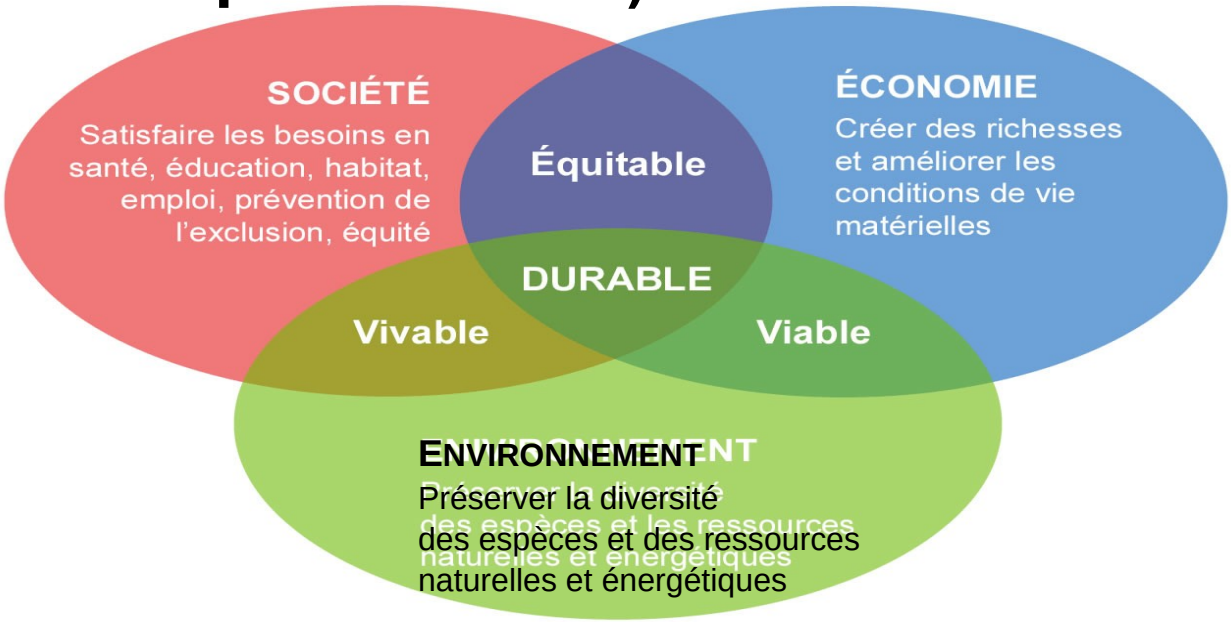

PRÉFET
DE LA RÉGION
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES
Liberté
Égalité
Fraternité

Le moyen : l'agro-écologie

Une définition = l'utilisation intégrée des **ressources et des mécanismes de la nature** dans l'objectif de la production agricole → les agro-écosystèmes.

Elle vise à mieux tirer parti des **interactions** entre végétaux, animaux, humains et environnement

- elle favorise la **biodiversité** naturelle, mais aussi cultivée et élevée : = une ressource, et pas une contrainte
- repose sur les **régulations biologiques**,
- permet une diversification,
- améliore **l'autonomie** du système (par le bouclage des cycles N, P, K, eau, énergie...)
- favorise la **résilience**

➔ **des principes-clés mais pas de cahier de charges**

La force du collectif pour oser le changement (travaux de R&D)

- Se rassurer face à l'incertitude, aux autres (voisins, famille…), Renforcer sa motivation
- Expérimenter efficacement et innover Mixer les savoirs descendants (issus de la R&D) et ascendants (issus de la pratique) pour en créer de nouveaux
- Mutualiser les coûts et les risques
- Répondre aux besoins des agriculteurs : donner du sens, se réapproprier les savoirs et les décisions, sortir de l'isolement ...

PRÉFET
DE LA RÉGION
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES
Liberté
Égalité
Fraternité

Objectif politique : s'appuyer sur les collectifs
Encourager, développer, massifier

- Les **reconnaître** (par appels à projets DRAAF),
- Les **accompagner** financièrement
  (crédits : CASDAR, agences de l'eau, Feader) :
  - **Animation** :
    - pour l'émergence du collectif et la construction de son projet en amont de la reconnaissance/ labellisation
    - du collectif reconnu et de son projet,
  - **Investissements** (individuels ou collectifs) en matériels à plus-value environnementale (dans le cadre des PDR)
- **Valoriser** leurs résultats : enjeu de capitalisation de leurs acquis pour eux-mêmes et pour la diffusion auprès d'autres

PRÉFET
DE LA RÉGION
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES
Liberté
Égalité
Fraternité

Plusieurs types de dispositifs Etat de reconnaissance de collectifs (1 AAP DRAAF/an)

- **Dénominateurs communs** entre tous ces collectifs : **incontournables**
  - composés majoritairement **d'agriculteurs**, mais avec des partenaires
  - s'engagent dans la **transition agro-écologique**
  - mettent en oeuvre un **projet pluriannuel de changement de leurs pratiques** (ou de consolidation)
    appuyé sur un **diagnostic agro-écologique** d'exploitation
    mobilisant les savoirs, méthodes, leviers… identifiés ailleurs
  - chiffrent et diffusent leurs **résultats (indicateurs, capitalisation, livrables)**
    mais sans contrainte d'atteinte/non des objectifs de triple performance affichés
- Des + au projet : entrée territoriale (captage d'eau, filière…),
  lien avec l'enseignement agricole
- **Les avantages** : animation collective, formation, visites, accès priorisé et/ou bonifié aux aides du PDR (groupe/individuel)
  + pour les GIEE : présomption d'entraide (ex : échanges de semences)

PRÉFET
DE LA RÉGION
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES
Liberté
Égalité
Fraternité

Nombre de collectifs dans les dispositifs Etat : total sur la France (2021) hors DEPHY (en cours de ré-engagement)

GIEE
GROUPEMENTS D'INTÉRÊT ÉCONOMIQUE ET ENVIRONNEMENTAL

ÉCOPHYTO 30 000 | RÉDUIRE ET AMÉLIORER L'UTILISATION DES PHYTOS

GIEE :

- **747** reconnus depuis 2015 (>= 3 ans), 10 000 agriculteurs
  - dont 100 GIEE ne sont plus reconnus (mais peuvent être encore engagés dans l'agro-écologie).
- Un vivier de groupes-projets émergents financés

Écophyto 30 000:

- **439** reconnus depuis 2016 (3 ans), 5 430 agriculteurs
  - dont 9 ne sont plus reconnus (mais peuvent encore être engagés dans la réduction de PP)
- Un vivier de groupes-projets émergents financés

PRÉFET
DE LA RÉGION
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES
Liberté
Égalité
Fraternité

Page d'accueil

Un site Internet national https://collectifs-agroecologie.fr/ (lancé en janvier 2021)

+ de 1 500 groupes en 2021

+ de 25 000 agriculteurs accompagnés en 2021

(GIEE, groupes 30 000 et DEPHY Fermes)

+ émergence (depuis 2018)

PRÉFET
DE LA RÉGION
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES
Liberté
Égalité
Fraternité

Page régionale

AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Chiffres clés

GIEE

57
GIEE

30000

42
groupes 30 000

DEPHY

23
groupes DEPHY Fermes

2 350
agriculteurs engagés dans un collectif agroécologique

Carte de la région Auvergne-Rhônes-Alpes

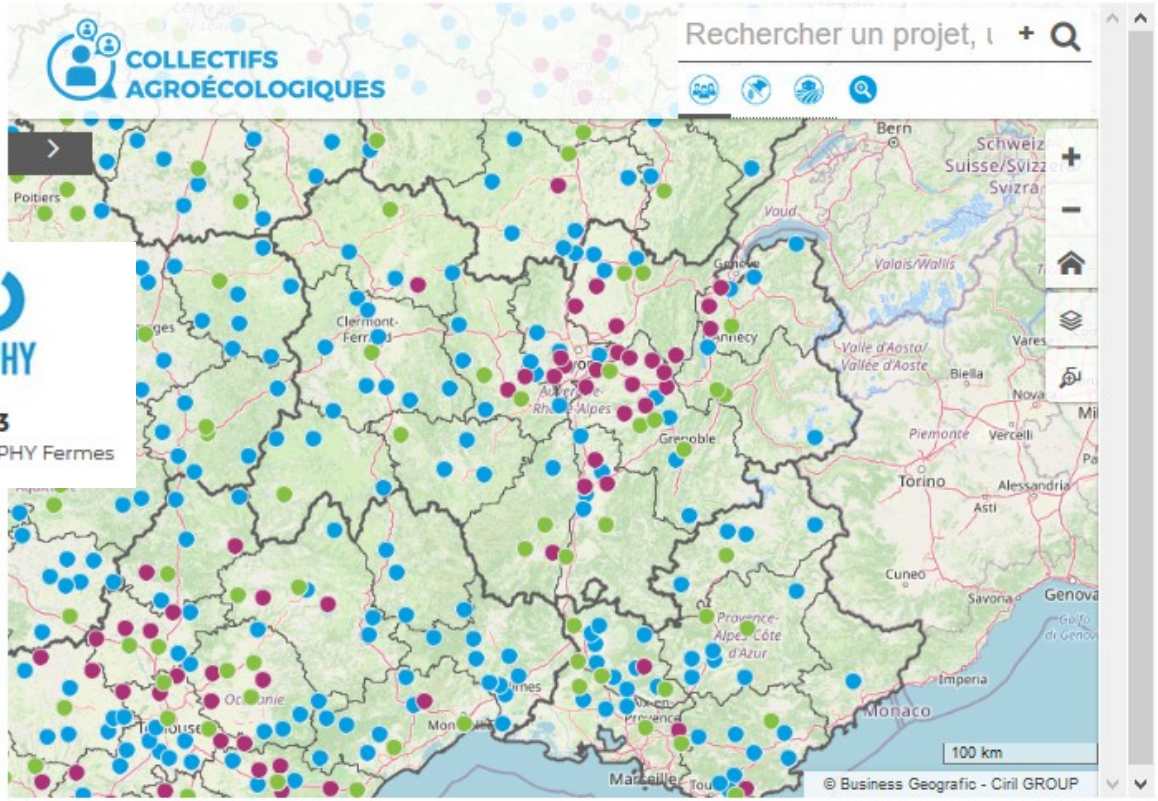

Afficher la carte en plein écran

Consulter le mode d'emploi pour bien utiliser la carte

+ émergence (>80 groupes depuis 2018)

PRÉFET
DE LA RÉGION
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES
Liberté
Égalité
Fraternité

Page régionale 1/2

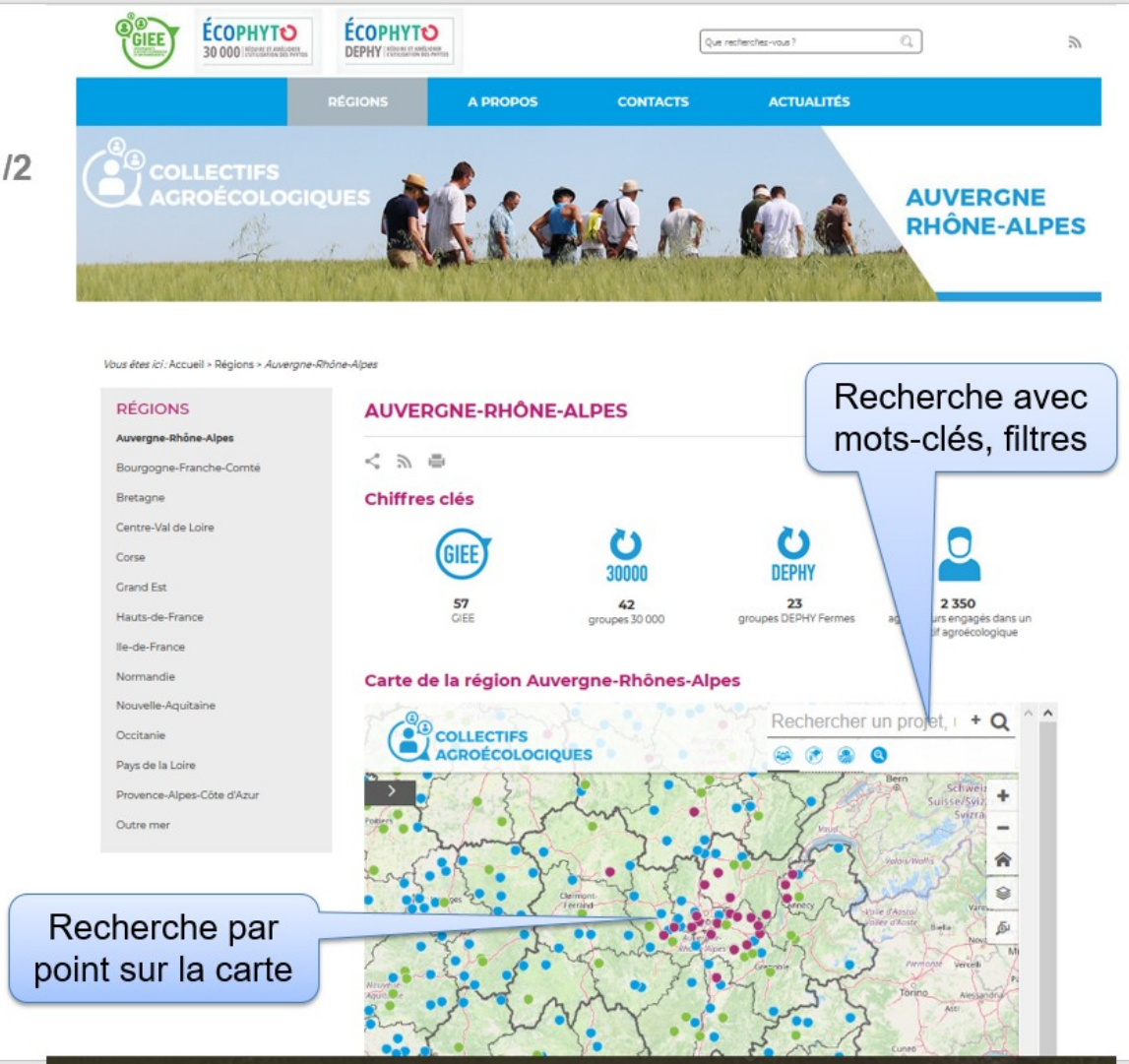

PRÉFET
DE LA RÉGION
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES
Liberté
Égalité
Fraternité

Page régionale 2/2

Des informations générales ou actualités

> Afficher la carte en plein écran

> Consulter le mode d'emploi pour bien utiliser la carte

Actualités de ma région

TOUTES LES ACTUS

Le 15 janvier 2021

17 nouveaux GIEE en 2020 sur la Région Auvergne-Rhône-Alpes : découvrez-les !

Depuis la création des GIEE par la loi d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt votée en septembre 2014, plusieurs appels à projets ont permis de reconnaître à ce jour 57 GIEE en région AURA.

Ressources documentaires

Des collectifs d'agriculteurs en transition agro-écologique en Auvergne-Rhône-Alpes
(PDF, 4 Mo)

Recueil de fiches de présentation de 73 collectifs d'agriculteurs en transition agro-écologique en Auvergne-Rhône-Alpes - Juin 2020

Collectifs engagés dans la réduction des produits phytopharmaceutiques
(PDF, 6 Mo)

Annuaire Auvergne-Rhône-Alpes - Version janvier 2021

DEPHY Ferme - Filières grandes cultures et polyculture élevage
(PDF, 3 Mo)

Résultats des 7 années d'engagement dans DEPHY en Auvergne-Rhône-Alpes 2010-2017

Journée Transition Agroécologique collective en Auvergne-Rhône-Alpes
(PDF, 382 Ko)

Présentations et vidéos des webinaires de la journée du 30 juin 2020

Contacts

Robin Freycenon
Référent coordination capitalisation GIEE
Chambre régionale d'agriculture AURA

Tél : 04 72 72 49 21
Email : robin.freycenon@aura.chambagri.fr

Virginie Saingery
Référente coordination capitalisation groupes 30 000
Chambre régionale d'agriculture AURA

Tél : 04 27 86 13 79
Email : virginie.saingery@aura.chambagri.fr

Annick Jordan-Dupas
Référente GIEE
DRAAF AURA

Email : annick.jordan-dupas@agriculture.gouv.fr

Alexandra Dussaby
Référente groupes 30 000
DRAAF AURA

Email : alexandra.dussaby@agriculture.gouv.fr

PRÉFET
DE LA RÉGION
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES
Liberté
Égalité
Fraternité

Trouver un groupe par la carte ou les filtres : exemple

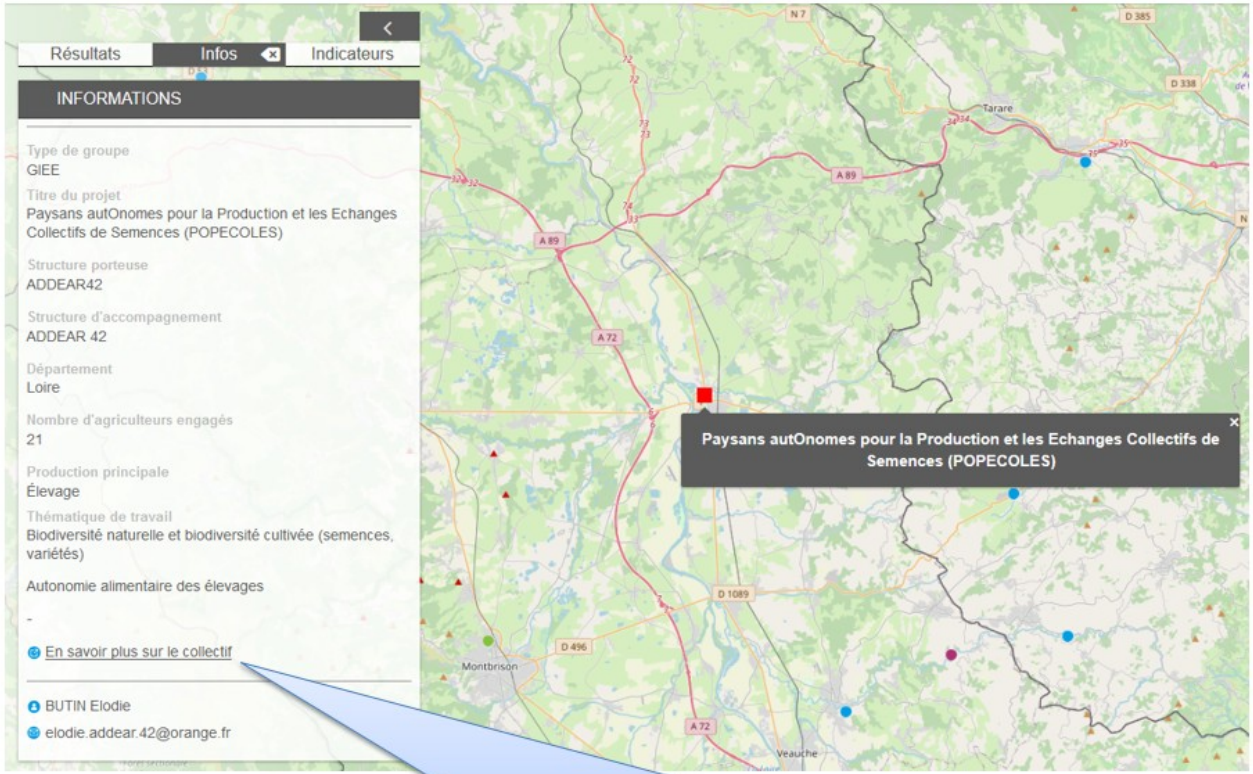

Cliquer pour accéder aux documents produits par le groupe (stockés sur la plate-forme plus générale rd-agri.fr)

PRÉFET
DE LA RÉGION
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES
Liberté
Égalité
Fraternité

Page d'un groupe sur :

https://rd-agri.fr/

Descriptif du groupe

Productions du groupe, « livrables »

Plateforme de la R&D Agricole

Accès contributeur

← Revenir à ma recherche

Projet

Groupement d'Intérêt économique et environnemental (GIEE) - 2016

Publié par : Collectifs agroécologie

Paysans autOnomes pour la Production et les Echanges Collectifs de Semences (POPECOLES)

Résumé

Face à la crise grave que traverse l'élevage laitier, gagner en autonomie est primordial. Cela passe par la réduction des intrants, parmi lesquels les semences qui représentent un poste important. Le collectif porteur du projet GIEE POPECOLES cherche à renforcer son expérience de sélection de variétés de "maïs population" adaptées au territoire et aux pratiques locales en augmentant ses connaissances et en améliorant collectivement ses pratiques. Il étendra ensuite sa démarche à d'autres espèces et accorde une attention forte à la diffusion de ses pratiques au milieu agricole et plus largement.

- Autre(s) mot(s) clé(s) : Autonomie alimentaire des élevages, Biodiversité naturelle et biodiversité cultivée (semences, variétés), Bovin lait, Elevage

Description

La crise laitière de 2009 a amené les éleveurs du collectif à repenser leur système, parfois en passant en agriculture biologique, et à rechercher la baisse des charges en intrants, notamment par l'autonomie semencière en se tournant vers les maïs population. Depuis, les motivations se sont élargies à de multiples enjeux, traduisant le caractère systémique de leur approche. Le projet prévoit la mise en place d'une banque de travail, l'organisation des échanges de semences, la planification d'essais, de la formation, des temps collectifs de formation et d'échange à différentes étapes du projet, la création de références, la mutualisation au sein du groupe "maïs population" animé par le Réseau Semences Paysannes, l'appui à la conception, l'acquisition et l'utilisation de matériel spécifique en commun, ainsi que la capitalisation et la diffusion des résultats vers différents types de publics, dont le monde agricole, mais également l'enseignement agricole et les citoyens. Les objectifs visés par le projet sont multiples : - Économiques : l'amélioration de l'autonomie et de la résilience des systèmes de production, une réduction des coûts alimentaires des élevages, l'autonomie semencière et alimentaire, le maintien/la survie et à terme, la transmission des élevages ; - Environnementaux : la sélection de variétés adaptées au contexte et aux usages locaux (notamment une moindre dépendance aux intrants), le respect des sols, l'adaptation au changement climatique, l'augmentation de la biodiversité cultivée ; - Sociaux : la simplification de l'autoproduction des semences, la réappropriation des savoirs-faire, l'autonomie décisionnelle, l'organisation collective, les échanges entre pairs, la production collective et le partage, le lien avec l'enseignement.

Productions associées au projet

Faire ensemble : se nourrir les uns les autres sur le chemin de l'agriculture paysanne — 2020

Document — Publié par : Chambres d'agriculture — Lien

3èmes rencontres nationales Maïs Population, du 11 au 13 septembre 2018 : Invitation Grand Public — 2018

Document — Publié par : Chambres d'agriculture — PDF

3èmes rencontres nationales Maïs Population, du 11 au 13 septembre 2018 : Dossier de presse — 2018

Document — Publié par : Chambres d'agriculture — PDF

Carte d'identité du groupe

- Structure porteuse : ADDEAR42
- Nombre d'agriculteurs : 21
- Département : Loire
- Territoire concerné : Loire et Rhône (Monts du Lyonnais)
- Date de reconnaissance du groupe : 20/07/2016
- Date de fin de reconnaissance du groupe : 30/06/2019

Dispositif d'accompagnement

- Structure d'accompagnement : ADDEAR 42
- Animateur : BUTIN Elodie – elodie.addear.42@orange.fr

Partenaire(s)

- 4 lycées agricoles
- ARDAB
- ARDEAR Centre
- AgriBioPerigord
- BTPL
- Elevage
- FRCIVAM
- FRCUMA
- L'Atelier Paysan
- Maison de la semande 42
- Pay roannais
- Res'OGM
- Réseau Semences paysannes
- SIMA Coises
- Vivre Bio en Roannais

PRÉFET
DE LA RÉGION
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES
Liberté
Égalité
Fraternité

Exemple de livrable

ADDEAR 42
RÉSEAU DE L'AGRICULTURE PAYSANNE

Le test de germination en maïs pop

RETOURS D'EXPERIENCE DES PAYSANS DE L'ADDEAR 42 – MARS 2018

Pourquoi faire ce test ?

Le test de germination est une opération simple qui permet d'anticiper une mauvaise germination et d'adapter la densité de son semis. Mais prudence, il arrive que le test ne soit pas fiable, avec des taux de germination inférieurs à la réalité (ex. en 2017) : le risque est alors de semer trop dense, et de se retrouver avec des densités réelles trop élevées. Une situation qu'il faut surtout éviter en maïs pop ! Comme le résume Raymond : « dans tous les cas, il ne faut pas que ce soit dense ». A la rigueur, mieux vaut donc ne pas faire de test, plutôt que d'en faire un mal qui amène à semer trop dense. A chacun de se faire son avis…

Comment faire ce test ?

Il suffit de prendre un certain nombre de semences de la variété que vous voulez tester. Plus le nombre est grand, plus les résultats seront fiables. Le test peut se faire de plusieurs façons différentes : sur papier/coton, sous serre, ou en plein air : 3 méthodes employées par Michel, Jean-Luc, et AgroBiopérigord.
Notez : la variété, le nombre de graines semés, à quelle date, le nombre de graines levées, la date, les conditions climatiques et environnementales, les observations éventuelles.

	Sur papier absorbant *conseillé par AgroBio 24, peu pratiqué dans la Loire*	Sous serre *vu par Michel*	En plein air *vu par Jean-Luc*
Matériel et support	100 graines Papier absorbant/coton Contenant transparent	50 graines (poupées séchées en crib et triées) Film de forçage	15 jours avant de semer : 100 graines par variété sur 1 rang
Préparation du semis	Placer le papier humidifié dans le contenant, répartir les graines. Fermer non hermétiquement, placer en lieu chaud et obscur	Semis manuel : 1 cm de profondeur 2 cm d'écartement	Semis manuel : 4-5 cm de profondeur 10-15 cm d'écartement
Suivi, observation	Humidifier le papier tous les 2-3 jours Guetter la levée dès les 1ères pousses	Au bout d'1 semaine, observation quotidienne Arrosage tous les 2-3 jours	Guetter la levée dès apparition des 1ères pousses
Commentaire	Attention à ne pas "détremper"	Bien humidifier la terre en arrosant avant le semis	Ne pas semer trop épais sinon risques d'irrégularités

La vitesse de semis influe sur son homogénéité (profondeur, densité) : en allant trop vite, on risque une levée moins régulière (source : Semences de France).

Mes tests de germination 2018

Pour partager les résultats de tes tests et consulter ceux des autres : renseigne ce tableau en ligne

TEST MAÏS POP réalisé par		TEST MAÏS POP réalisé par	
Semence		*Semence*	
Provenance		Provenance	
Variété		Variété	
Niveau de sélection		Niveau de sélection	
Protocole		*Protocole*	
Méthode utilisée		Méthode utilisée	
Date de semis		Date de semis	
Nb graines semées		Nb graines semées	
Germination		*Germination*	
Nb graines levées		Nb graines levées	
Taux de germination		**Taux de germination**	
Commentaires		Commentaires	

TEST MAÏS POP réalisé par		TEST MAÏS POP réalisé par	
Semence		*Semence*	
Provenance		Provenance	
Variété		Variété	
Niveau de sélection		Niveau de sélection	
Protocole		*Protocole*	
Méthode utilisée		Méthode utilisée	
Date de semis		Date de semis	
Nb graines semées		Nb graines semées	
Germination		*Germination*	
Nb graines levées		Nb graines levées	
Taux de germination		**Taux de germination**	
Commentaires		Commentaires	

Liberté · Égalité · Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION

la responsabilité du ministère en charge de l'agriculture ne saurait être engagée

PRÉFET
DE LA RÉGION
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES
Liberté
Égalité
Fraternité

Exemple de livrable : Vidéo sur la plus-value du collectif dans le projet

PRÉFET DE LA RÉGION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES
Liberté
Égalité

Exemple de livrable

BIO 63 – Les Agriculteurs BIO du Puy-de-Dôme

AFOCG – Puy de Dôme

1

Synthèse des résultats technico-économiques 2017-2019 du groupe GIEE-30000

Bio Motivé de Limagnes.

ÉCOPHYTO 30 000 | RÉDUIRE ET AMÉLIORER L'UTILISATION DES PHYTOS

GIEE

Résultats technico-économiques Bio Motivés de Limagnes – Janvier 2021

Plateforme de la R&D Agricole

Accès contributeur

← Revenir à ma recherche

Document

Publié par : Chambres d'agriculture

Synthèse des résultats technico-économiques 2017-2019 du groupe GIEE - 30 000 « Bio Motivés de Limagnes »

2020

Grande culture

- Autre(s) mot(s) clé(s) : Agriculture biologique, Auvergne-Rhône-Alpes, Céréale à paille, GIEE, Groupe 30 000, Puy-de-Dôme
- Organisme(s) ayant participé(s) à la rédaction du document : AFOCG 63, Bio 63

Le collectif « Bio Motivés de Limagnes » s'est attaché pendant 3 années à construire des références technico-économiques sur des systèmes céréaliers bio en Limagnes. L'objectif est de démontrer qu'il est possible de cultiver en système « zéro phyto » tout en maintenant une viabilité économique des fermes. Document de synthèse de 19 pages, co-construit avec l'ensemble des fermes impliquées et orchestré par Bio 63, en partenariat avec l'Afocg 63.

Indicateur « Marge brute globale à l'hectare »

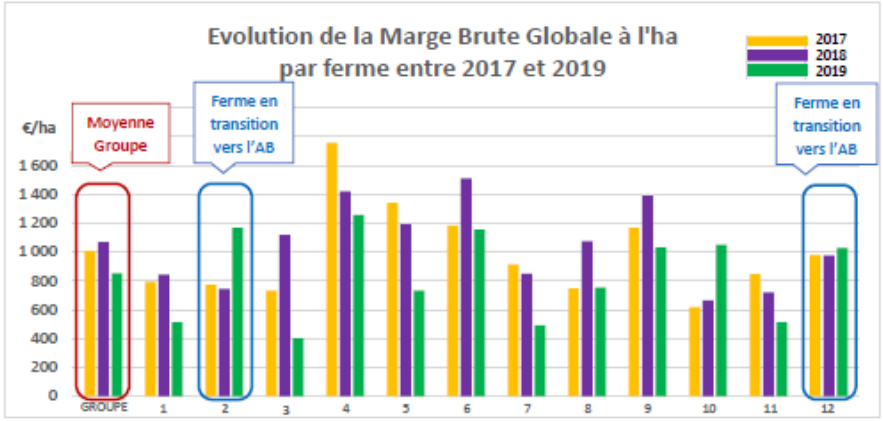

Page originale

Il n'y a pas de page originale associée

Documents

BioMotivesLimagnes_Livrabletechnicoeco_2021.pdf - PDF - 1.1 MB

Projet(s) associé(s)

Améliorer les pratiques en...

Autres productions du projet

Une journée 100% Bio, 100% Grandes Cultures et 100% dédiée aux étudiants de BTSA Agricole et Licence Pro de la Région - Article L'Auvergne Agricole du 03/04/2020

Fiche de description du projet : Améliorer les pratiques en grandes cultures face à la problématique " adventice

Les Bio motivés de Limagnes

GIEE PORC DE MONTAGNE SUR PAILLE

Conforter durablement et assurer le développement de la production de porcs de montagne sur paille

Conditions de travail en élevage de porcs sur paille

Structure porteuse : **CAPP (Coopérative Agricole des Producteurs de Porcs)**
Structure d'accompagnement : **Groupe Altitude (15 - Cantal)**

Les éleveurs du GIEE ont souhaité aborder la question des conditions de travail afin d'identifier les tâches les plus pénibles à réaliser et entamer une réflexion sur les solutions possibles.
Le graphique ci-dessous représente la pénibilité ressentie par les éleveurs de porcs du GIEE (note/10 ; 1= tâche facile – 10= tâche pénible) sur les différentes tâches mentionnées :

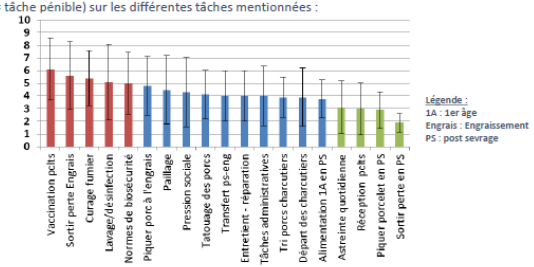

Les tâches les plus pénibles d'après les éleveurs (note ≥5 / 10) :

1- La vaccination des porcelets [6,1/10] : c'est un chantier quasiment obligatoire pour tous les éleveurs compte tenu du besoin de sécuriser le sanitaire, en particulier dans des élevages sur paille. Cette opération monopolise généralement 2 personnes (1 pour la contention & 1 pour la vaccination).

➔ **Pour bien organiser son chantier de vaccination, demander conseil à son technicien**

2- Sortir les pertes en engraissement [5,6/10] : il n'est pas facile de sortir les pertes d'engraissement compte tenu de leur poids. Il existe des charriots pour sortir les cadavres mais ils ne sont pas adaptés aux bâtiments paille.

➔ **L'utilisation d'un treuil électrique mobile pourrait être une solution intéressante**

3- Curer le fumier [5,4/10]: le curage est un passage obligé en fin de bande.

➔ **Certains éleveurs mouillent le fumier avant de curer pour faciliter le travail**

4- Laver & désinfecter les bâtiments [5,1/10]: lors de cet audit nous avons constaté des difficultés chez certains éleveurs qui passent beaucoup de temps au lavage.

➔ **Pensez à utiliser du matériel adapté : nettoyeur haute pression avec un débit suffisant, mettre en place un système de pré-trempage,**

5- Respecter les normes de biosécurité [5,0/10]: c'est une contrainte qui s'est fortement accentuée au cours de ces dernières années suite à l'épisode de Peste Porcine . Ca reste cependant un point indispensable à maitriser pour pérenniser son atelier de production.

LEGRAND Xavier
Groupe Altitude
x.legrand@groupealtitude.fr
06.45.53.76.90

Synthèse
Août 2020

GIEE PORC DE MONTAGNE

Conforter durablement et assurer le développement de

Conditions de travail en élevage de por

Les tâches de pénibilité moyenne (note de 3 à 5 / 10) :

- Piquer des porcs malades en engraissement [4,8/10]: c'est une action plus comp paille car les animaux ont beaucoup plus d'espace pour bouger. Cependant nous ol du possible, les éleveurs évitent de le faire. Effet, il faut pourvoir assurer la tra (respect du délai d'attente). **Il est fortement conseillé d'avoir des cases d'infirmer animaux malades et les isoler du reste du groupe.**
- Pailler en engraissement [4,5/10]: la pénibilité est très variable d'une exploita mieux équipés que d'autres (ex : pailleuse automatique, système de stockage de la **conception du bâtiment doit être raisonnée avant sa construction afin de faciliter**
- La pression sociale ressentie par l'éleveur [4,3/10]: c'est un point qui pèse de éleveurs avec la pression de certains lobbyings. Cela montre l'importance pour d'une manière plus générale, de travailler sur le lien social entre monde agricole et
- Le tatouage des porcs en fin d'engraissement [4,1/10]: cette étape est obligatoir tard : 3 semaines avant le départ des animaux. Certains, pour optimiser le travail, animaux lors du transfert des porcelets du post sevrage vers l'engraissement.
- Le transfert des porcelets du post sevrage à l'engraissement [4,0/10]: ce mouvem à réaliser. Les éleveurs qui rencontrent le plus de difficultés sont ceux qui doiver transporter les porcelets lors de ce mouvement. Là encore, **la conception et l'orp l'exploitation sont des éléments à prendre en compte.**
- L'entretient et les réparations du bâtiment [4,0/10]: c'est un travail indispensa longévité au bâtiment. **Il est recommandé d'anticiper les travaux pour ne p réparations au milieu des animaux, ce qui rend les opérations beaucoup plus com**
- Les tâches administratives [4,0/10]: les éleveurs n'aiment jamais faire les pap terrain. Toutefois, les démarches administratives ne leur semblent pas très contra cette tâche aux parents qui sont retraités.
- Le tri des porcs charcutiers afin de sélectionner ceux prêt à partir [3,9/10]: c particulièrement importante pour l'éleveur. En effet, la rémunération de l'éleveur v qualité de ce tri (via la Plus Value technique). Certains trient à l'œil directemer prennent le temps de passer tous les cochons sur la bascule afin de bénéfici technique.
- Sortir les porcs sur le quai pour les faire partir à l'abattoir [3,9/10]: c'est l'étape d l'éleveur. C'est principalement de la contention, donc la conception du bâtiment a s quai d'attente est un atout indéniable pour ceux qui souhaitent organiser plus fa besoin d'être présent lors du chargement par le chauffeur) et simplicité pour faire jeun avant le transport.
- Distribuer l'aliment 1er âge avec des sacs de 25 kg en début de post sevrage (penda il est assez facile de distribuer l'aliment 1er âge. En effet, entre 28 jours d'âge et consomment des quantités d'aliment très limitées (en moyenne 430 g/porcelet/jou vigilant sur la qualité des sacs (sacs résistants) et sur leur facilitée d'ouverture (ficell

LEGRAND Xavier
Groupe Altitude
x.legrand@groupealtitude.fr

GIEE PORC DE MONTAGNE SUR PAILLE

Conforter durablement et assurer le développement de la production de porcs de montagne sur paille

Conditions de travail en élevage de porcs sur paille

Les tâches les moins contraignantes (note ≤3,5 / 10) :

- L'astreinte quotidienne [3,1/10] est peu contraignante dans la mesure où il est important de passer voir les animaux au minium 2 fois par jour en post sevrage et 1 fois par jour en engraissement. Toutefois, l'éleveur peut choisir les moment les plus adaptés compte tenu des autres tâches qu'il doit effectuer dans la journée.
- La réception ou le déchargement des porcelets est relativement commode à faire [3,0/10]
- Piquer un porcelet malade en post sevrage [2,9/10]: là encore les animaux étant plutôt légers il est assez facile d'attraper un animal malade pour le soigner.
- Sortir une perte de post sevrage [1,9/10]: les pertes sont le plus souvent en début de post sevrage sur des animaux légers. C'est donc une action peu contraignante. Toutefois, des épisodes sanitaires avec des taux de pertes élevés peuvent affecter le moral des éleveurs.

Trucs & Astuces de nos éleveurs

Bloquer les porcelets dans un coin de la case avec une chaise : 1 personne assise dessus pour vacciner et 1 personne debout pour attraper les porcelets

La bâche de silo pour sortir les porcs de l'engraissement :

Construire des niches pour stocker la paille au dessus (au fond de la photo)

Utiliser le quai d'attente comme une aire de contention, ici pour tatouer les cochons

LEGRAND Xavier
Groupe Altitude
x.legrand@groupealtitude.fr
06.45.53.76.90

PRÉFET DE LA RÉGION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES
Liberté
Égalité
Fraternité

Exemple de livrable : posters

Gauthier DAVID – 03250 Chatel Montagne

GIEE Patoudyapa

Mise en place du pâturage tournant dynamique PTD

Description de l'exploitation

Date d'installation: **1999**
Productions : **polyculture, bovins viandes et poules pondeuses – tout en BIO**
Main d'œuvre : **1 UTH**
SAU : **135 HA**
Bovin viande: **55 vêlages Limousins Charolais → 100% engraissement**
Valorisation: **veaux sous la mère, bœufs et génisses + vaches de réforme grasses**
Majorité en filière longue et quelques veaux en circuit court

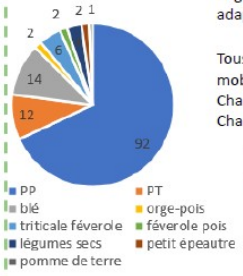

Motivations et objectifs

Engraisser les bovins à l'herbe pour ne pas faire d'achat en bio et adapter le chargement – optimiser le plus possible

Place du PTD dans la ferme

Tous les lots sont en PTD à 3 jours en paddocks. Que des parcs mobiles (lot type : 25 vaches + 25 veaux sur 1ha)
Charolais - passage en Limousin - tout en pur, disparition des Charolaises pour valoriser au mieux l'herbe

Temps	Euros
Assez rapide, se fait en même temps que les lots avancent (1h max par jour en moyenne)	45€/ha entre tuyau pour l'eau et clôture soit environ 6000€ d'investissements

Forces

Système de récolte de qualité pour avoir un bon fourrage en hiver
Gestion de la qualité fourragère hivernale
Diminution du temps d'hivernage
Conduite sociale du troupeau

Faiblesses/freins

Gestion de petits lots compliquée donc passage en gros lots
Caractère séchant de l'exploitation – terrains compliqués, peu de rétention d'eau, terrains pentus
Difficulté pour PTD: irrégularité des parcelles (3 ans pour regarder les parcelles)

Economique

- PTD a beaucoup aidé avec les sécheresses : système de stock sur pied efficace (mangé au mois de mai - troupeau dessus à nouveau en aout - pas de distribution de foin)
- Engraissement 100% à l'herbe donc baisse des charges d'alimentation

Social

- Communication et réflexion de groupe : permet de lier des connaissances intéressantes
- Gain de temps car pas d'affouragement estival

Environnemental

- Gain de qualité sur les légumineuses - plutôt que quantité
- Amélioration du biotope

Suite – projet

- Trouver un peu plus d'herbe en période estivale – travail à mettre en place sur des intercultures
- Travailler sur la réflexion bas carbone
- Continuer ce projet collectif

Quels conseils donneriez-vous à un agriculteur qui souhaiterait s'engager dans cette démarche ?
« Il faut vraiment adapter son système à son milieu car chacun aura une recette différente. Ne pas se lancer avant de prendre en main les 3 premières années : il vaut mieux faire partir les vaches avec un peu trop d'herbe que pas assez – sécurité. Peser les veaux pour suivre la croissance.
Attention sur les terrains séchants sans terre: si on descend trop bas en PTD, la parcelle risque d'être détruite.
Y aller progressivement en commençant par un lot, sinon ce peut être décourageant d'y aller d'un coup… Le système doit être pris en main mais c'est loin d'être une difficulté ! »

Avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale développement agricole et rural CASDAR
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION
Liberté
Égalité
Fraternité
feder élevage
Feder Elevage
contact@uca-feder.fr
03 85 24 25 50

Réalisé par Camille SONET – mai 2021

PRÉFET
DE LA RÉGION
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES
Liberté
Égalité
Fraternité

Evénements de communication : exemple

Exploitation de Florent JASSERAND
GONGE - 03120 BILLEZOIS

Au programme :

- Matinée de 9h00 à 12h00 destinée aux établissements d'enseignement agricole
- Après-midi de 13h30 à 17h30 destiné aux éleveurs, institutionnels et partenaires

Différents ateliers :

- Le collectif GIEE PATOUDYAPA : mise en place collective du PAturage TOUrnant DYnamique pour aller vers une plus grande Autonomie des exploitations tout en améliorant les Pratiques Agroenvironnementales
- Le pâturage tournant dynamique avec l'intervention de Pâture Sens
- L' exploitation de Florent JASSERAND et ses choix stratégiques pour l'application du PTD (parcellaire, lots...), et visite de ferme
- Démonstration de matériel : contention, cage de pesée, herbomètres
- Témoignages et échanges avec les 5 autres éleveurs du GIEE sur leur conduite du PTD (bovin/ovin/bio/conventionnel)

PLUS Contact, infos et inscription auprès de Camille SONET
animatrice du GIEE PATOUDYAPA
06-11-95-80-31 ou c.sonet@uca-feder.fr

Rappel 2020

Un livret de 73 fiches de présentation (juin 2020) de ces 3 types de collectifs (non exhaustif)

Avec le concours de différents réseaux du développement agricole

À consulter / télécharger sur :

- https://chambreregionaleagri.wixsite.com/website (Rubrique « Pour aller plus loin »)
- Sur le site Internet de la DRAAF : http://draaf.auvergne-rhone-alpes.agriculture.gouv.fr/Un-livret-de-73-fiches-de
- Sur le site du Ministère de l'agriculture : https://agriculture.gouv.fr/pres-de-10-000-agriculteurs-engages-dans-les-groupements-dinteret-economique-et-environnemental-giee
- D'autres sites : à venir

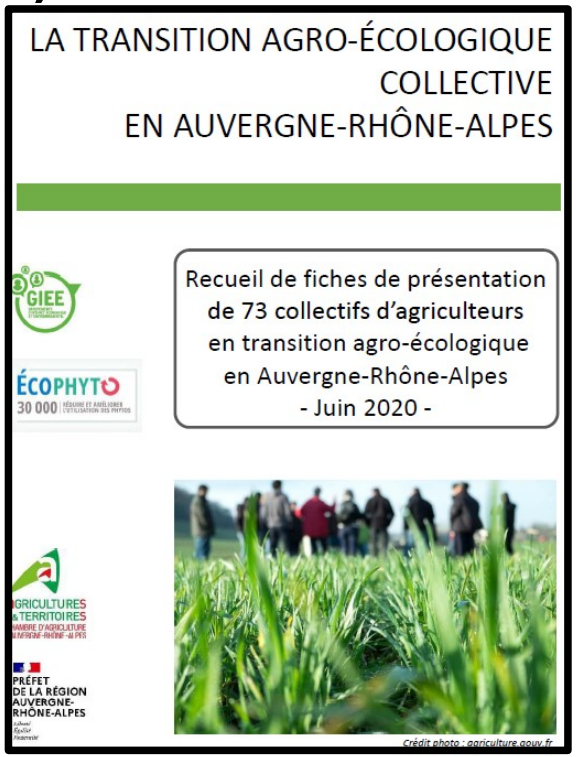

PRÉFET DE LA RÉGION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES
Liberté Égalité Fraternité

Livret : exemple de fiche de présentation d'un collectif

Qui et où sont-ils ?

Que visent-ils ?

Que font-ils ?

Avec quels résultats ?

Quels enseignements ils en tirent ?

Et après ?

Contact

Los Bòns Prats
(les bons prés, en occitan)

Carte d'identité du groupe

Structure porteuse : **GDA Forez-Emblavez**
Nombre d'exploitations engagées : **16 initialement.**
Localisation : **Haute-Loire - 43**
Structure d'accompagnement : **CDA 43**
Partenaires : **Pignol Ag'Sys', INRA Toulouse, Coopératives agricoles, CerFrance 43...**
Période de reconnaissance : Nov. 2017 — Sept. 2023

Piliers	Economique	Environnemental	Social
Objectifs	Réduire les charges en intrants (phytos, engrais, semences, concentrés, énergie) par l'autonomie alimentaire (implantation de **Prairies à flore variée = PFV**) et la mutualisation des moyens.	Préserver la biodiversité. S'adapter au changement climatique.	Favoriser une dynamique collective et territoriale. Améliorer le temps et les conditions de travail.
Actions	Collecte de données et diagnostics d'exploitations	Analyses de sol et constitution de mélanges prairiaux (outil Capflor ®)	Suivis de parcelles (botanique, biomasse, qualité) et des pratiques de fertilisation, conduite du pâturage... Essais (chaulage, semis...).	Diffusions des données : journées techniques, visites, formations, interventions dans les établissements scolaires...
Performances	Diagnostic intermédiaire en cours. 3 commandes groupées de semences de PFV. Formations autour des PFV.	412 ha de PFV implantés sur le 43, dont **243 ha** sur le secteur GIEE.	Entrées/sorties -> 5 et 3 exploit. ⇒ **18 exploitations**. 1 journée technique organisée en 2018 et 1 prévue en 2020.

Facteurs de réussite
Rencontres régulières entre les membres du groupe. Implication des agriculteurs, organisation d'évènements pour fédérer et communiquer sur leur projet. Appui technique individuel et en collectif.

Points de vigilance
Recherche de financements.

Perspectives

Maintenir la dynamique du groupe d'agriculteurs créée sur le secteur.
Poursuivre les actions initialement prévues sur 6 ans.
Conduire des essais sur les PFV (chaulage, semis...), analyses de fourrages...
Communiquer -> inciter d'autres exploitations à travailler sur cette thématique.

RABEYRIN Marine
Chambre d'Agriculture 43
mrabeyrin@haute-loire.chambagri.fr
04 71 07 71 98

PRÉFET
DE LA RÉGION
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES
Liberté
Égalité
Fraternité

Les GIEE :
un dispositif inscrit dans la LAAF d'oct 2014

Les textes :

Loi n°2014-1170 du 13 octobre 2014 d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt : article 3 relatif aux GIEE

Décret n°2014-1173 du 13 octobre 2014 relatif au groupement d'intérêt économique et environnemental

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE L'ALIMENTATION
Liberté
Égalité
Fraternité

Rechercher

PRODUCTION & FILIÈRES | ALIMENTATION | ENSEIGNEMENT & RECHERCHE | MINISTÈRE | MENU +

Accueil > Plus de 12 000 exploitations agricoles engagées dans les groupements d'intérêt économique et environnemental (GIEE)

Plus de 12 000 exploitations agricoles engagées dans les groupements d'intérêt économique et environnemental (GIEE)

18/01/2021 TRANSITION AGROÉCOLOGIQUE | GIEE

Xavier Remongin / agriculture.gouv.fr

Les Groupements d'intérêt économique et environnemental (GIEE) permettent une reconnaissance officielle par l'État de l'engagement collectif d'agriculteurs dans la modification ou la consolidation de leurs pratiques en visant une performance économique, environnementale et sociale. Ils constituent l'un des outils structurants du projet agroécologique pour la France.

PRÉFET
DE LA RÉGION
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES
Liberté
Égalité
Fraternité

57 GIEE en AuRA en 2021 :

Fiches descriptives et lien vers les livrables :
http://draaf.auvergne-rhone-alpes.agriculture.gouv.fr/Les-G

Haute-Loire Bio : les Epis de Cérès

Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt Auvergne-Rhône-Alpes

PRÉFET
DE LA RÉGION
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES
Liberté
Égalité
Fraternité

DIRECTION RÉGIONALE DE L'ALIMENTATION,
DE L'AGRICULTURE ET DE LA FORÊT

Fiches descriptives des GIEE de la région et de leurs actions

Fiches descriptives des GIEE de la région (classés par ordre croissant du n° de département) :

- **Le CETA Bressan (01)** : améliorer sa rentabilité en mettant à profit les ressources agro-écologiques de son exploitation (voir la fiche de présentation et livrables produits par le groupe)
- **L'association "Graines de l'Ain" (01)** : projet nommé "graines de l'Ain", qui consiste à rechercher une meilleure autonomie des exploitations par la réduction des intrants, en favorisant l'utilisation des processus naturels permis par la culture de variétés anciennes de céréales à pailles, maïs et oléo-protéagineux et d'association céréales-légumineuses. (voir fiche de présentation et livrables produits par le groupe)
- **L'ADDEAR de l'Ain (01)** : Accompagner le Groupement des Maraîchers de l'Ain vers des systèmes de production autonomes, respectueux de l'environnement et à forte valeur ajoutée (Voir la fiche de présentation) Nouveau 2020
- **La SOCAVIAC (03)** : projet nommé "PATOUDYAPA" pour "mise en place collective du PAturage TOUrnant DYnamique pour aller vers une plus grande Autonomie des exploitations tout en améliorant les Pratiques Agroenvironnementales (voir la fiche de présentation et livrables produits par le groupe, un éleveur lauréat du concours des pratiques agroécologiques)
- **La coopérative Copagno** (43) : l'Elevage ovin engagé pour le climat en améliorant le revenu des éleveurs et en tenant compte des attentes sociétales : Ovi 03 résilience (Voir la fiche de présentation) Nouveau 2020
- **Le GIE Methabio (07)** gère un projet collectif de méthanisation agricole (gestion des déchets, création d'énergie) pour leurs sept élevages en agriculture biologique et investit dans du matériel agricole pour réduire leurs intrants et gagner en autonomie (Voir la fiche de présentation)
- **La coopérative Vivacoop (07)** : Développement Agroécologique d'une Filière Territorialisée de Plantes à Parfum, Aromatiques et Médicinales en Ardèche « DAFT'PPAMA » (voir la fiche de présentation)
- **AgriBio Ardèche (07)** : S'organiser ensemble pour pérenniser une apiculture bio ardéchoise autonome, viable et vivable » sur le territoire du moyen Vivarais (Voir la fiche de présentation) Nouveau 2020
- **La Cant'ADEAR (15)** : Agriculture Durable de Moyenne Montagne : optimisation des agro-ressources des territoires et étude de la relation entre les pratiques des agriculteurs et la qualité des produits en vue de leur valorisation pour une transition agro-écologique du Territoire" (voir la fiche de présentation et livrables produits par le groupe)
- **L'association Tradition Salers (15)** : innover et améliorer la durabilité du système traditionnel Salers pour assurer un avenir à ce modèle d'élevage unique et ancré à son territoire, par la valorisation des ressources naturelles et par la commercialisation de produits de qualités (voir la fiche de présentation et livrables produits par le groupe)
- **La CAPP (Coopérative Agricole des Producteurs de Porcs) (15)**, groupe Altitude : Conforter durablement et assurer le développement de la production de porcs de montagne sur paille (voir fiche de présentation, et livrables produits pendant le projet)
- **Le GVA MAURIAC - PLEAUX – SALERS (15)** : Evolutions climatiques : sécuriser la disponibilité en eau et le système fourrager des élevages (Voir la fiche de présentation) Nouveau 2020
- **Le GIE Agribiotech Albon (26)** qui regroupe six céréaliers pour réduire les pesticides dans leurs exploitations, lancer une filière en circuit-court pour le maïs et optimiser leur consommation d'énergie par l'investissement dans une unité de méthanisation (Voir la fiche de présentation)
- **Le GIE CBC de la Véore (26)** regroupe cinq exploitations productrices de maïs qui veulent réduire leur consommation en eau et en pesticides. Ils développent ensemble une filière locale de luzerne semence (Voir la fiche de présentation)
- **L'association agroforesterie sols vivants Drôme- Ardèche (ASVIDA) (26)** : Agriculture sur Sol

PRÉFET
DE LA RÉGION
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES
Liberté
Égalité
Fraternité

Types de structure porteuse des GIEE en AuRA

GIEE de la CUMA de Pollionnay

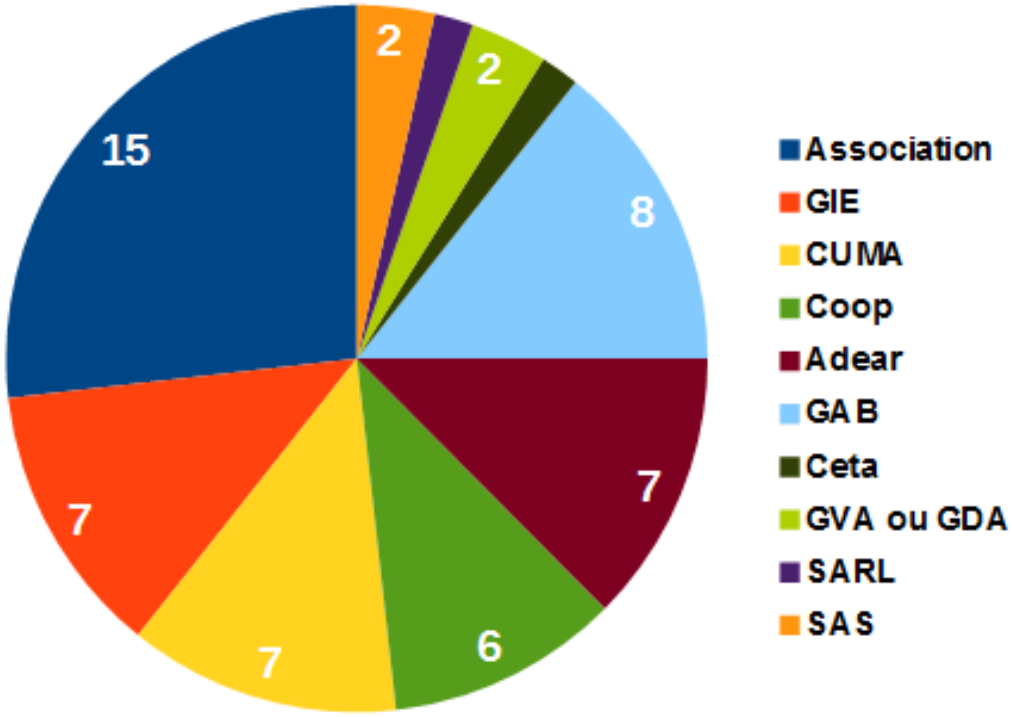

Types de structure accompagnatrice des GIEE en AuRA

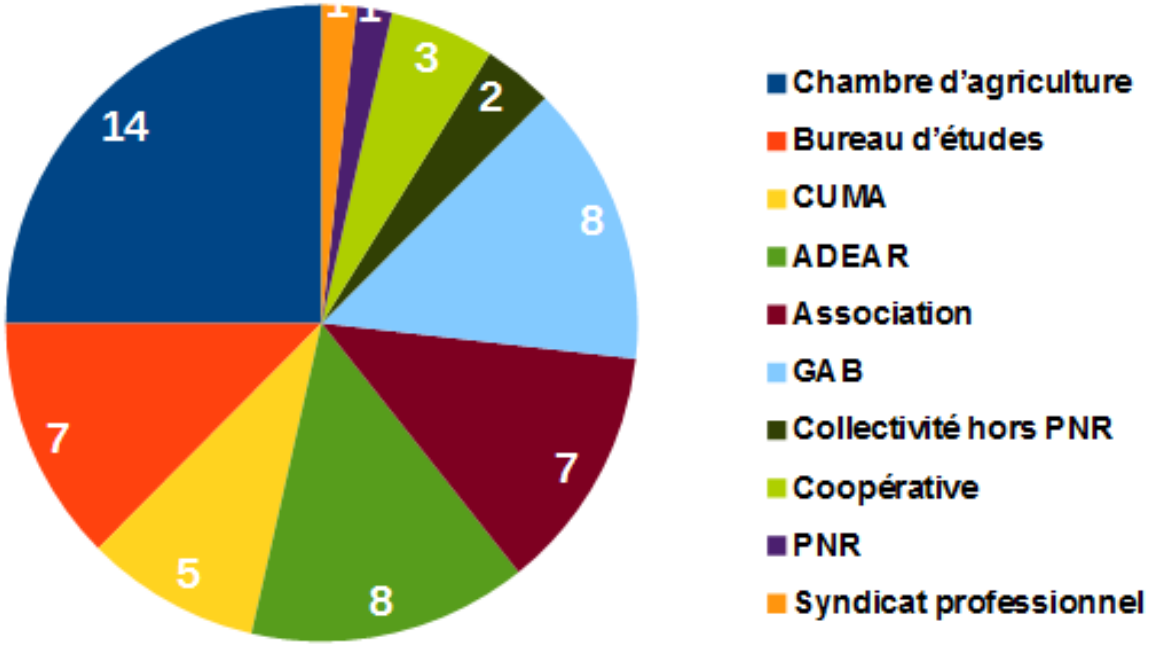

GIEE de la Cant'adear

Principale orientation de production des exploitations des GIEE en AuRA

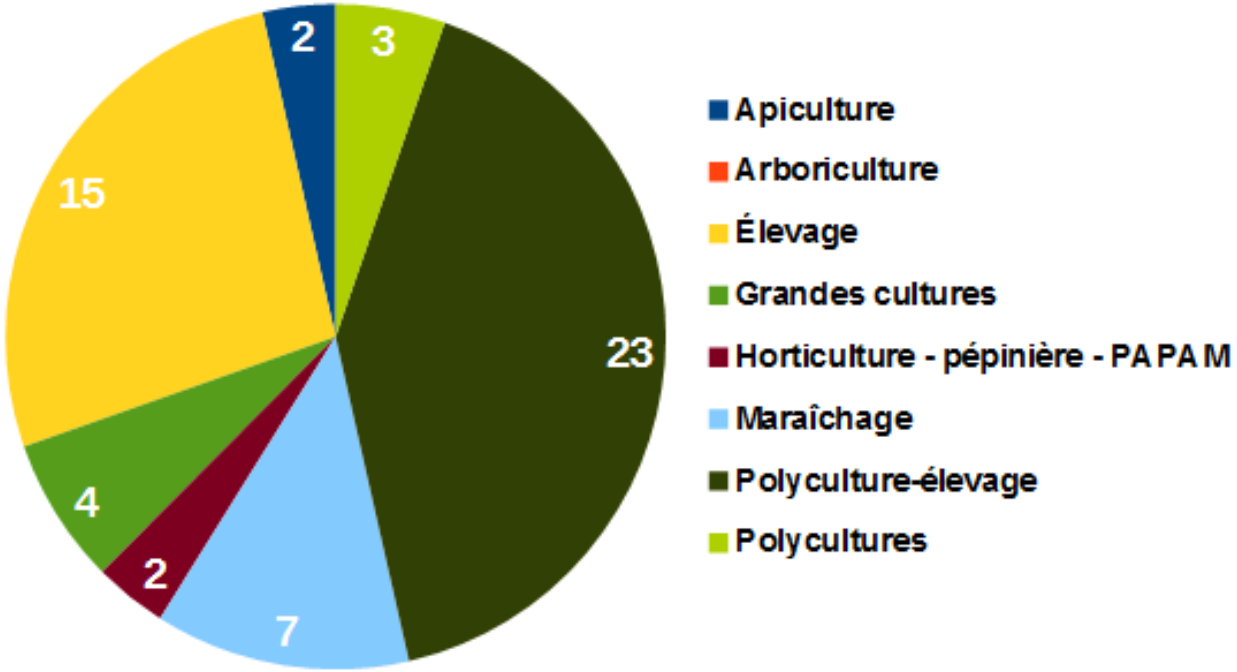

GIEE ADDER42 : les infusées

PRÉFET
DE LA RÉGION
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES
Liberté
Égalité
Fraternité

Thématiques principale et secondaire du projet des GIEE en AuRA

GIEE CUMA de St-Bonnet le Château (42)

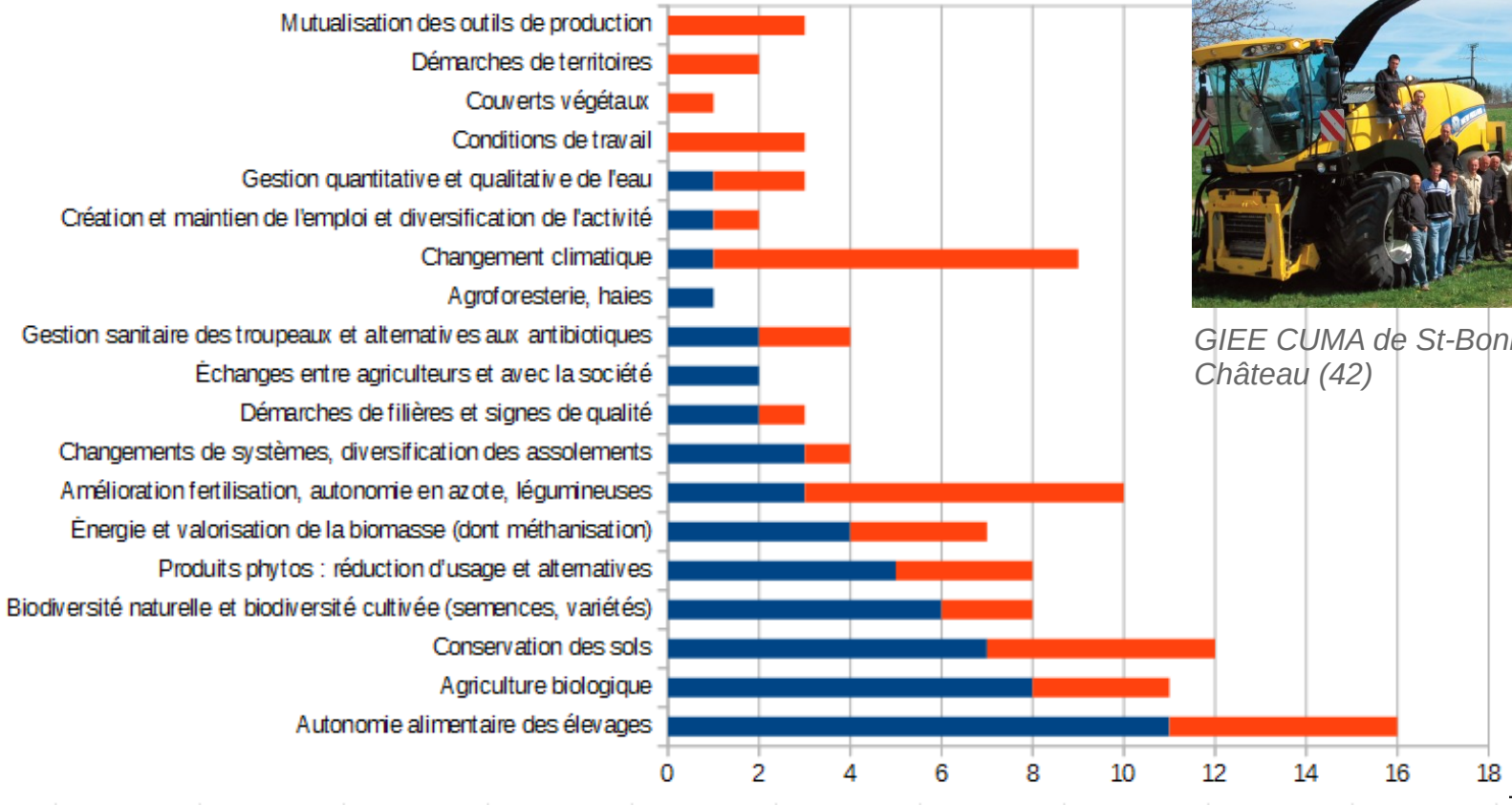

PRÉFET
DE LA RÉGION
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES
Liberté
Égalité
Fraternité

Sommaire

1. Cadrage

a. La COREAMR : attributions

b. Les dispositifs Etat de reconnaissance et de financement de l'accompagnement de collectifs d'agriculteurs en transition agro-écologique : GIEE et écophyto 30 000

2. AAP 2021 : bilan des dossiers reçus GIEE et groupes Ecophyto 30 000

a. Reconnaissance

b. Financement de l'animation (émergence et groupes reconnus)

3. Examen pour avis des 14 demandes de reconnaissance GIEE

4. Information sur les décisions de financement des groupes

5. PNDAR 2022-2027 et construction du PRDAR

6. Informations diverses
- Trophées de l'agro-écologie
- Webinaire du 13 sept 2021

PRÉFET
DE LA RÉGION
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES
Liberté
Égalité
Fraternité

Etat des lieux de l'AAP 2021

Entièrement dématérialisé sur
demarches-simplifiees.fr

Financement de l'émergence (max 10 000 € sur 1 an)	Demande de reconnaissance	Financement de l'animation de groupes reconnus (ou en demande de reco en 2020)	TOTAL des crédits demandés
- 36 dossiers déposés **- 322 500 € demandés**	**- 19 dossiers déposés**	**- 24 dossiers déposés** **- 789 920 € demandés**	**- 50 dossiers déposés** **- 1 112 420 € demandés**
GIEE : - 25 dossiers déposés - 239 000 € demandés	GIEE : - 14 dossiers déposés	GIEE : - 19 dossiers déposés (dont 5 déjà reconnus) - 615 820 € demandés	GIEE : 34 dossiers et 854 900 € demandés (465 000 € disponibles)
Ecophyto 30 000 : - 11 dossiers déposés - 83 500 € d'aides demandés	Ecophyto 30 000 : - 5 dossiers déposés dont 2 renouvellements	Ecophyto 30 000 : - 5 dossiers déposés - 174 100 € d'aides demandés	Ecophyto 30 000 : 16 dossiers et 257 579 € demandés

➔ une dynamique différenciée
peu de porosité entre les 2 dispositifs

PRÉFET DE LA RÉGION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES
Liberté
Égalité
Fraternité

La dynamique des GIEE en Auvergne-Rhône-Alpes

Année	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Nb de candidatures « émergence »	/	/	/	21	24	22	25
→ Nb d'émergences financées	/	/	/	19	15	10	
Nb de 1ères demandes de reco GIEE	22	17	8	4	4	28 (dont 21 suite à émergence)	14 (dont 12 suite à une émergence)
→ Nb de GIEE reconnus	14	12	8	2	3	16 (donc 15 suite à une émergence)	? ?

Dynamique similaire à celle de nombreuses autres régions en F :

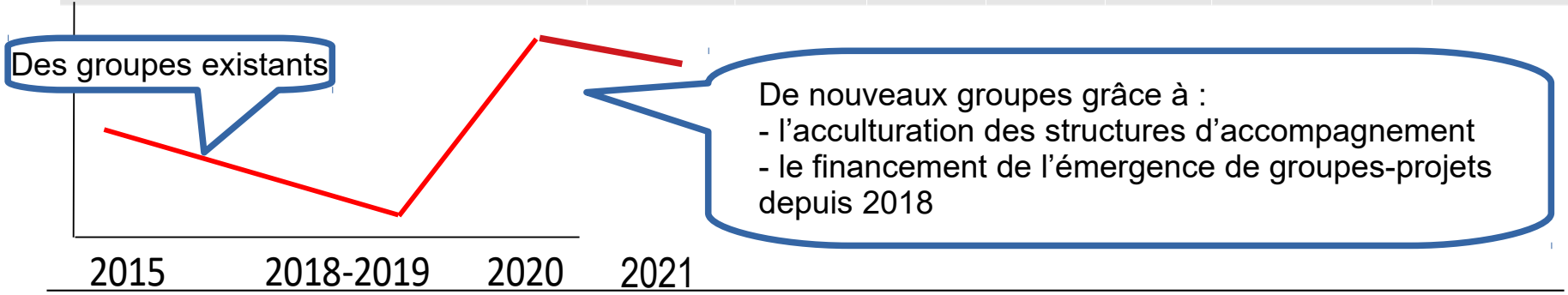

PRÉFET
DE LA RÉGION
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES
Liberté
Égalité
Fraternité

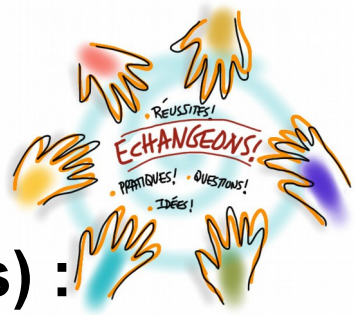

La dynamique des collectifs en transition agro-écologique (émergence-> projet-> livrables) : un processus à inscrire dans le temps long

➔ **une évolution du métier de conseiller,**
depuis le conseil technique individuel vers :

- **le conseil stratégique (approche à moyen ou long terme, en termes de système d'exploitation, de production, de culture/d'élevage),**
- **l'accompagnement de l'agriculteur (vers davantage d'autonomie décisionnelle)**
- **et l'animation d'un groupe dans son projet**

= des compétences multiples

PRÉFET
DE LA RÉGION
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES
Liberté
Égalité
Fraternité

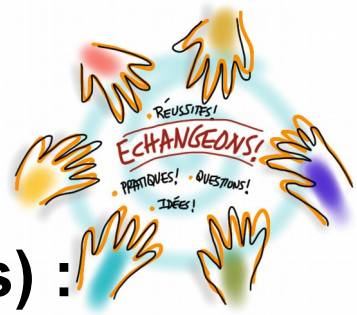

La dynamique des collectifs en transition agro-écologique (émergence-> projet-> livrables) : un processus à inscrire dans le temps long

➔ une évolution du métier de conseiller,

➔ une évolution de la posture des agriculteurs

Source : projet PSDR COTRAE

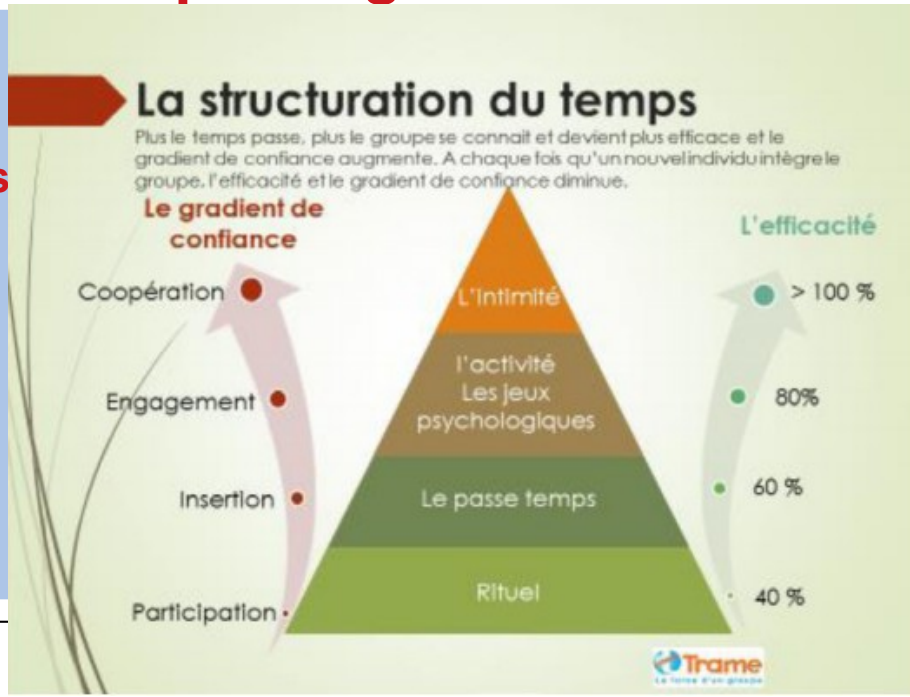

PRÉFET
DE LA RÉGION
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES
Liberté
Égalité
Fraternité

La dynamique des collectifs en transition agro-écologique (émergence-> projet-> livrables) : des projets qui évoluent au fil du temps

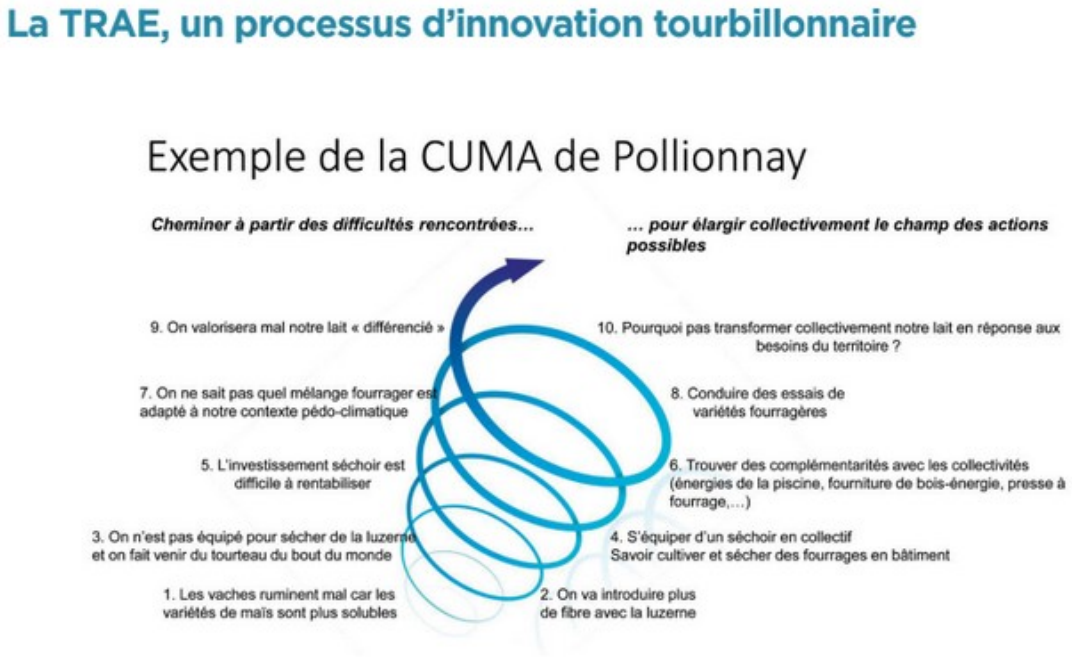

Source : projet PSDR COTRAE

PRÉFET DE LA RÉGION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES
Liberté
Égalité
Fraternité

La dynamique GIEE (émergence, projet, livrables) : un processus à inscrire dans le temps long

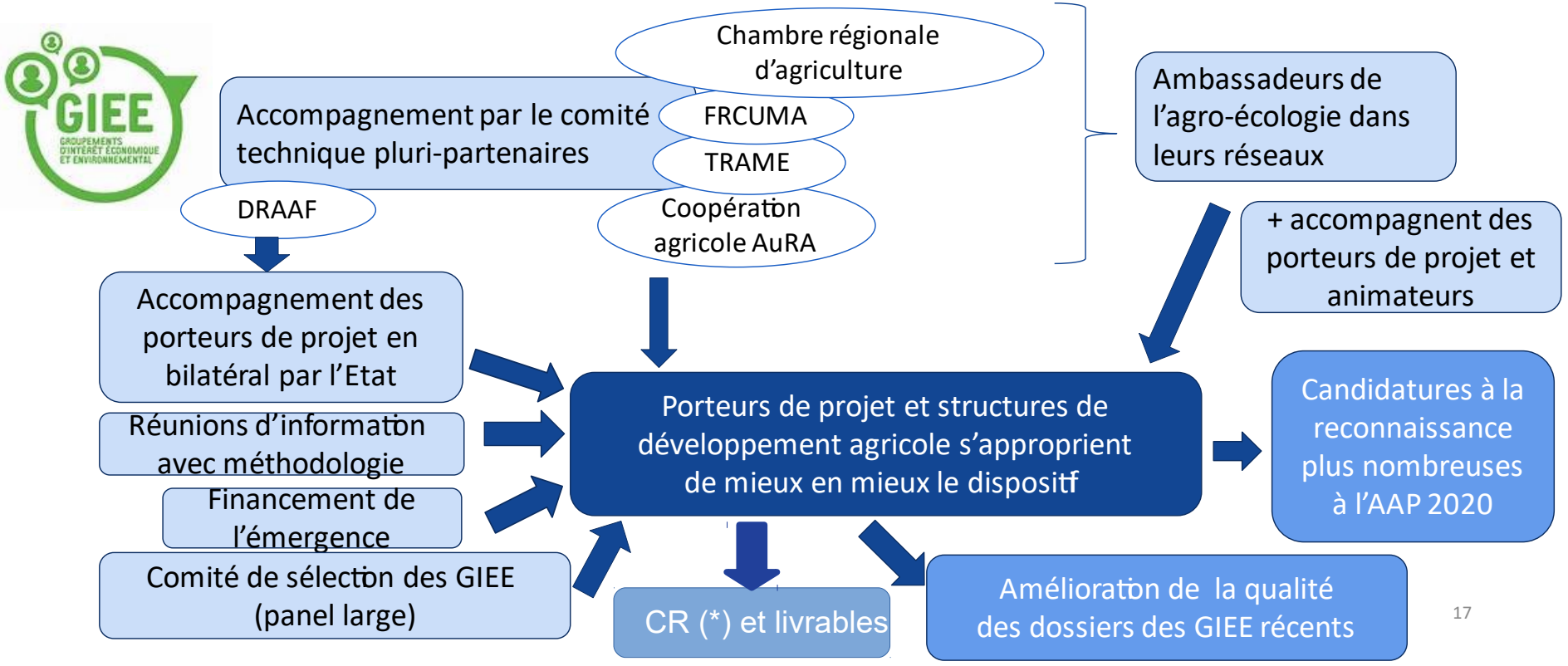

(*) : obligation de CR tous les 3 ans et à la fin du projet +/- CR pour versement de l'aide

PRÉFET
DE LA RÉGION
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES
Liberté
Égalité
Fraternité

Quelques caractéristiques des dossiers de demande de reconnaissance 2021 (1/2)

Orientations de production des exploitations du groupe

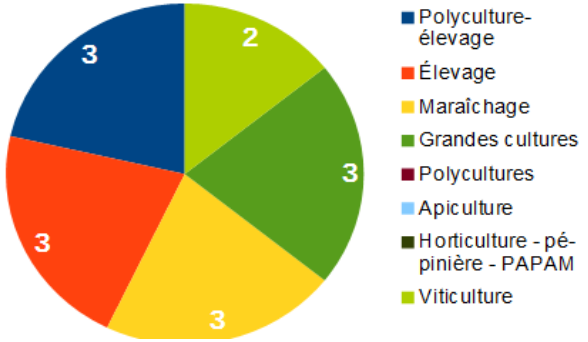

Réseau de développement agricole qui accompagne

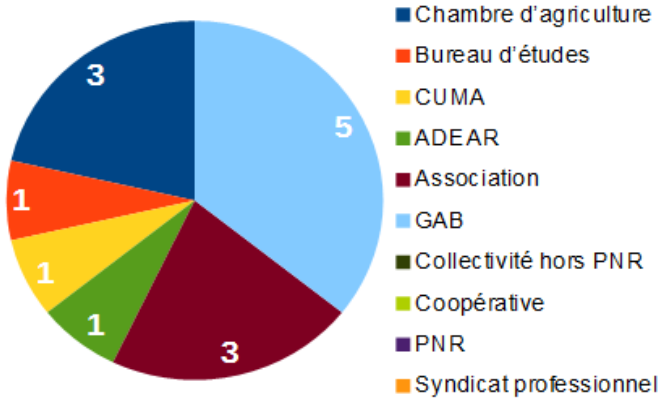

Antériorité des groupes-projets dans nos dispositifs

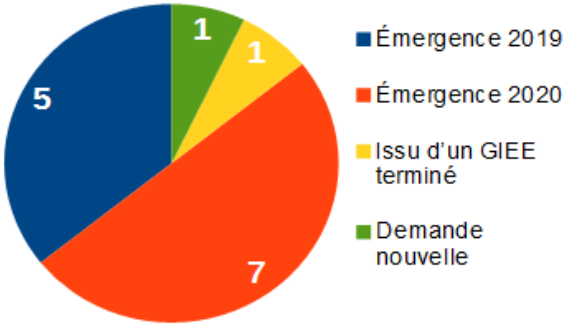

PRÉFET
DE LA RÉGION
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES
Liberté
Égalité
Fraternité

Quelques caractéristiques des dossiers de demande de reconnaissance 2021 (2/2)

Thématique principale du projet du groupe

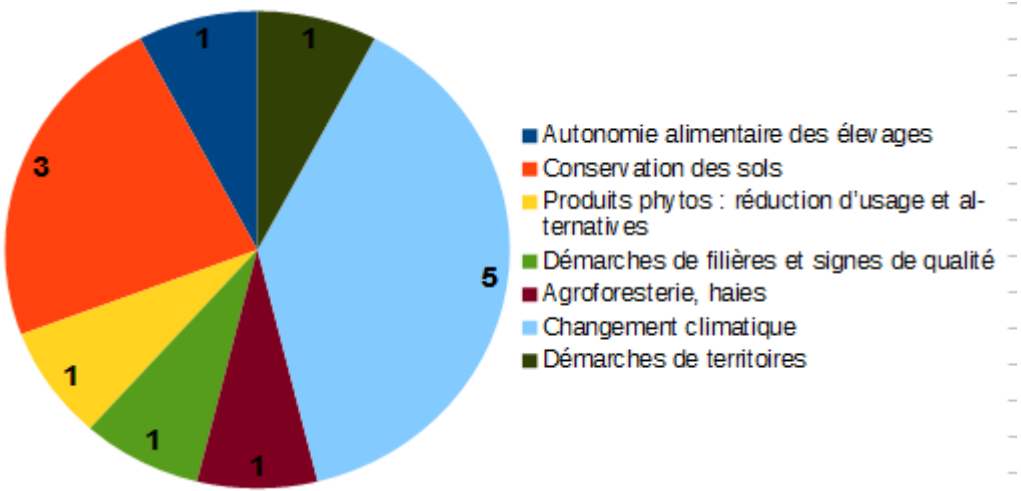

Taille du groupe (nb d'exploit)

Moyenne : 12 exploitations

Minimum : 6

Maximum : 25

Durée des projets

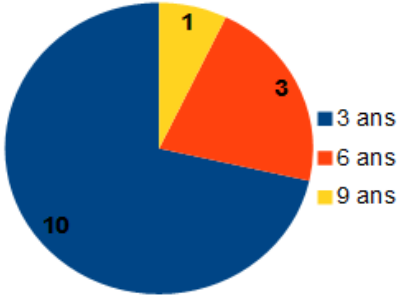

PRÉFET
DE LA RÉGION
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES
Liberté
Égalité
Fraternité

Sommaire

1. Cadrage

a. La COREAMR : attributions

b. Les dispositifs Etat de reconnaissance et de financement de l'accompagnement de collectifs d'agriculteurs en transition agro-écologique :
GIEE et Ecophyto 30 000

2. AAP 2021 : bilan des dossiers reçus GIEE et groupes Ecophyto 30 000

3. Examen pour avis des 14 demandes de reconnaissance GIEE

4. Information sur les décisions de financement des groupes

5. PNDAR 2022-2027 et construction du PRDAR

6. Informations diverses
- Trophées de l'agro-écologie
- Webinaire du 13 sept 2021

PRÉFET
DE LA RÉGION
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES
Liberté
Égalité
Fraternité

Modalités d'instruction des demandes par la DRAAF

1. DRAAF (mai-juin) :

- Complétude et éligibilité (pièces)
- Lecture du compte-rendu technique de la phase précédente s'il existe (dossier faisant suite à une émergence, ou à un GIEE reconnu)
- DRAAF + DDT concernée
(± agence de l'eau concernée) :
lecture du dossier et avis

2. Comité technique GIEE

- Composition habituelle
- affectation de chaque dossier :
2 lecteurs (hors réseau du demandeur)
- lecture sur la plate-forme « démarches-simplifiées.fr »
- réunion du comité (28 juin et 1er juillet) :
1/2 j pour les reco
+ 1/2j pour les émergences

3. COREAMR

- présentation de la synthèse des avis
- demande d'avis

4. Préfet / DRAAF

- signature des arrêtés de reconnaissance GIEE

5. DRAAF

- gestion des subventions CASDAR animation

PRÉFET
DE LA RÉGION
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES
Liberté
Égalité
Fraternité

Critères d'évaluation des candidatures GIEE : rappel

(cf. le décret GIEE d'oct 2014)

5 critères incontournables
(à valider individuellement)

- **Des objectifs pour les trois performances :**
  - Économique
  - Environnementale
  - Sociale
- **Des actions pertinentes** du point de vue agro-écologique, et avec une approche systémique
- **Le collectif** constitue une plus-value par rapport à une somme d'actions individuelles

5 critères secondaires
(à valider globalement)

- Le **partenariat** : filières, territoires et société civile
- Le caractère **innovant** ou expérimental du projet
- La **pérennité** des actions et du collectif : perspectives de poursuite au-delà de la durée projet
- **L'accompagnement** des exploitants : aide à l'animation et au pilotage de projet accompagnement technique
- La **reproductibilité** du projet

PRÉFET DE LA RÉGION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES
Liberté
Égalité
Fraternité

Consultation de la COREAMR agro-écologie sur les 14 dossiers de demande de reconnaissance GIEE :

Voir tableau récapitulatif envoyé avec l'invitation + dossiers sur serveur ftp

Avis proposés

Dossiers avec proposition d'avis favorable : 10

- Dont 1 sans financement et 1 en priorité 2 de financement

Dossiers avec proposition d'avis défavorable : 4

Dossiers avec avis partagé : 0

PRÉFET
DE LA RÉGION
AUVERGNE-

Les dossiers GIEE : avis défavorables proposés (4 sur 14)

Collectif et accompagnement	Intitulé du projet
Syndicat de la Fourme de Montbrison (ligne 7 du tableau) accompagné par INRAE + syndicat	Trans[Fourm]ation
Sol&Blé 26 (ligne 11 du tableau) Accompagné par le bureau d'études Oréade Brèche (Toulouse) pour le groupe Nutrition&Santé	Objectif Terre
Union des crus du Beaujolais (ligne 15 du tableau) Accompagnée par la chambre d'agriculture du Rhône	Pour un système agroécologique performant, résilient, autonome et durable dans le Beaujolais : la vitiforesterie, les couverts végétaux et l'adaptation des pratiques à la physiologie de la vigne
Association des producteurs des crus de Brouilly et Côte de Brouilly (ligne 16 du tableau) Accompagnée par la chambre d'agriculture du Rhône	Agir collectivement pour le respect de l'environnement et des paysages en Terre des Brouilly

PRÉFET
DE LA RÉGION
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES
Liberté
Égalité
Fraternité

Les dossiers GIEE : avis favorables proposés (10 sur 14)

Structure porteuse du groupe	Intitulé du projet	Structure accompagnatrice
Bio63	Bio Motivés de Limagnes : construire des références locales, diffuser les pratiques bio et garantir la pérennité des fermes en grandes cultures.	Bio63
Bio63	Filières locales de transformation Grandes Cultures Bio : Créer des filières de transformation céréalières biologiques locales et travailler sur les espèces et les variétés cultivées.	Bio63
Association pour le dévloppmnt de l'agric de Belledonne	L'agroforesterie en Belledonne, (redéfinir) la place de l'arbre dans des exploitations de montagne	Chambre 38
ALTERNACOMB AGRI	Diminuer les produits phytosanitaires (cultures) et pharmaceutiques (élevages), développer l'autonomie alimentaire et la biodiversité des prairies et des sols	Assoc Comb Lab

PRÉFET
DE LA RÉGION
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES
Liberté
Égalité
Fraternité

Les dossiers GIEE : avis favorables proposés (10 sur 14)

Structure porteuse du groupe	Intitulé du projet	Structure accompagnatrice
Agri Bio Ardèche	Organisés pour un maraîchage bio vivable et intégré au territoire.	Agri Bio Ardèche
Centre de développement de l'agroécologie	Optimisation des pratiques MSV en Nord Isère	CDA
FRAB AuRA	SMACC : La Synergie des Maraicher(e)s Auvergnat(e)s face aux Changements Climatiques : Repenser sa ferme maraîchère pour anticiper, s'adapter et lutter contre le réchauffement climatique en Auvergne	FRAB
CUMA du Rançonnet	S'adapter collectivement pour intégrer les techniques d'agriculture de conservation des sols à son système de polyculture-élevage en zone de montagne: du sol à l'outil, de la culture au troupeau	FDCUMA 69

PRÉFET
DE LA RÉGION
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES
Liberté
Égalité
Fraternité

Les dossiers GIEE : avis favorables proposés (10 sur 14)

Structure porteuse du groupe	Intitulé du projet	Structure accompagnatrice
Bio63	Repenser la résilience de l'atelier volailles face au changement climatique par l'autonomie et l'approche systémique de l'exploitation	Bio63
CANT'ADEAR	Le GIEE des jonquilles: pour une résilience de nos fermes face aux aléas climatiques, économiques et humains	CANT'ADEAR

PRÉFET
DE LA RÉGION
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES
Liberté
Égalité
Fraternité

Sommaire

1. Cadrage

a. La COREAMR : attributions

b. Les dispositifs Etat de reconnaissance et de financement de l'accompagnement de collectifs d'agriculteurs en transition agro-écologique :
GIEE et Ecophyto 30 000

2. AAP 2021 : bilan des dossiers reçus GIEE et groupes Ecophyto 30 000

3. Examen pour avis des 14 demandes de reconnaissance GIEE

4. Information sur les décisions de financement des groupes

5. PNDAR 2022-2027 et construction du PRDAR

6. Informations diverses
- Trophées de l'agro-écologie
- Webinaire du 13 sept 2021

PRÉFET
DE LA RÉGION
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES
Liberté
Égalité
Fraternité

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE L'ALIMENTATION
Liberté
Égalité
Fraternité
CASDAR

Choix de financement GIEE (animation et émergents) : principes retenus

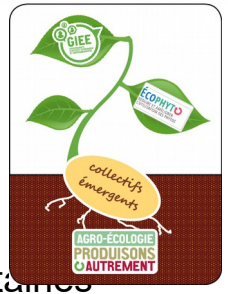

- Priorité aux GIEE reconnus issus d'émergence financée
- Préserver un équilibre entre GIEE reconnus et groupes émergents pour ne pas hypothéquer les candidatures à la reconnaissance 2022
- Respecter les volumes de demande/projet : écrêter le montant/projet en choisissant certaines actions risque de dénaturer le projet et qu'il ne corresponde plus à un GIEE (hors actions inéligibles ou finançables autrement)
- Prioriser les projets qui portent sur les changements de pratiques agricoles (coeur des GIEE) au détriment des projets sur l'aval de la filière (mobilisation possible d'autres crédits)
- Prioriser les projets qui concernent un plus grand nombre d'agriculteurs non présents dans d'autres groupes
- Quand 2 projets se ressemblent sur un même territoire, n'en financer qu'un seul en leur demandant de se rapprocher (économie d'échelle)
- Solliciter d'autres financeurs pour les dossiers qui le permettent (en fonction des thématiques, des localisations…) : agences de l'eau, collectivités territoriales (com' com', métropole, fondations)

PRÉFET
DE LA RÉGION
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES
Liberté
Égalité
Fraternité

APPEL à projets CASDAR

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE L'ALIMENTATION
Liberté
Égalité
Fraternité

Choix de financement GIEE (animation et émergents) maquette proposée (enveloppe = 455 385 € ; taux max = 80%)

	Total dossiers déposés	**Total accord comité et DRAAF**	Dont liste 1	Dont liste d'attente
GIEE	607 465 €	**9 nouv + 4 anciens** **378 558 €**	8 nouv + 4 anciens 355 999 €	1 partagé 22 559 €
Emergents	238 944 €	**17 groupes** **153 355 €**	9 groupes 85 653 €	8 groupes 67 702 €
Total subvention	846 408 €	**531 913 €**	441 652 €	90 261 €
Enveloppe Ecart en valeur En %	464 970 € 381 438 € - 82 %	**- 66 943 €** **- 14 %**	23 318 € 15 %	
Financement accord/ demandé (%)		**63 %**	52 %	

PRÉFET
DE LA RÉGION
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES
Liberté
Égalité
Fraternité

LES AGENCES DE L'EAU
ÉTABLISSEMENTS PUBLICS DU MINISTÈRE EN CHARGE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Groupes Ecophyto 30 000 : dossiers retenus

Comité des financeurs : le 11 juin 2021

- Crédits Agences de l'Eau : taux de financement (RMC : 70 %; LB : 50% ; AG : 60%)

Emergence :

- 10 dossiers retenus / 11,
- Pour un montant d'aides demandé = 74 173 €

Reconnaissance et financement de l'animation :

- 4 retenus / 5, dont 2 renouvellements
- pour un montant d'aides demandé sur les crédits Ecophyto Agences de l'Eau : 156 170 €

Remarques générales :

- Dossiers en grande majorité sur le bassin RMC (LB = 1 dossier, AG = 0)
- Baisse de candidature cette année par rapport à 2020
- Bonne qualité des dossiers
- Maintien du potentiel de reconnaissances en 2022

PRÉFET
DE LA RÉGION
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES
Liberté
Égalité
Fraternité

Perspectives : AAP 2022

- **Reconduction sur les 2 dispositifs GIEE et Ecophyto 30 000 et 3 volets**
  - Calendrier prévu (identique à celui de 2021, sauf aléa) :
    - Lancement fin janvier, clôture mi-avril
    - Comité technique en juin
    - Comité des financeurs Ecophyto et COREAMR début juillet
  - Sur la plate-forme demarches-simplifiees.fr
  - Formulaires : contenu similaire (voir le site Internet DRAAF)
  - Instruction et comité technique : modalités à prévoir selon le nombre de dossiers reçus

PRÉFET
DE LA RÉGION
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES
Liberté
Égalité
Fraternité

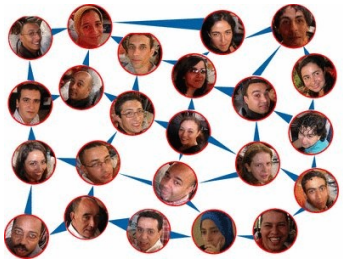

Accompagnement régional des animateurs de collectifs pour la capitalisation dans le cadre du PRDAR (crédits CASDAR)

- Dans l'action n°7 du PRDAR : « Bâtir et promouvoir des projets collectifs agricoles territoriaux (territoire de projet) visant la triple performance »
- **Partenaires** : CRA, TRAME, FRCUMA, Coop de F, DRAAF, + NCE depuis 2021
- **Objectifs** :
  - Créer du lien entre les groupes pour favoriser les échanges d'expérience des animateurs et des agriculteurs ; décloisonner les réseaux du développement agricole
  - Coordonner la capitalisation des acquis des échanges de pratiques
  - Communiquer sur ces groupes et leurs livrables
- **Moyens** :
  - Des journées régionales pour les animateurs (apports, ateliers participatifs…) délocalisées sur la région (2017, 2018, 2019, 0 en 2020)
  - Un espace collaboratif avec des ressources (depuis 2019)
  - Des visio-conférences mensuelles d'1h pour faire vivre le réseau (depuis 2019)
  - Une offre de formation, de groupes d'échanges de pratiques, …
  - Un webinaire annuel

PRÉFET DE LA RÉGION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES
Liberté
Égalité
Fraternité

Espace collaboratif régional pour les animateurs de collectifs d'agriculteurs en transition agro-écologique (GIEE et 30 0000)

Transition agro-écologique collective en Auvergne-Rhône-Alpes
Échangeons pour avancer ensemble !

Informations, diaporamas sur
http://draaf.auvergne-rhone-alpes.agriculture.gouv.fr/Un-Webinaire-Transition-agro
Vidéos sur : https://chambreregionaleagri.wixsite.com/website

Webinaire
30 juin 2020
9h30 - 12h00
14h00 - 17h00

Avec la contribution financière du Compte d'affectation spéciale « développement agricole et rural »

PRÉFET
DE LA RÉGION
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES
Liberté
Égalité
Fraternité

Programme et inscription sur https://auragri.wixsite.com/13sept21

CONTENU DU WEBINAIRE

Introduction : Les enjeux en Auvergne-Rhône-Alpes
Michel Sinoir
Directeur régional de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt de la région Auvergne-Rhône-Alpes
Gilbert Guignand
Président de la Chambre régionale d'agriculture Auvergne-Rhône-Alpes

La gestion collective des transitions agro-écologiques (*titre en construction*)
Jean-Marc Meynard
Directeur de recherche à l'INRAE

Les partenariats, repères pour une dynamique de projets agro-écologiques
Christèle Couzy
Responsable de projet à l'IDELE Lyon

PAUSE DEJEUNER

Illustration avec différents types de partenariat développés dans les collectifs GIEE ou groupes Ecophyto 30 000 en Auvergne-Rhône-Alpes
Quatre témoignages à deux voix (animateur du collectif et partenaire) :

- ***avec une collectivité*** *:*
  Projet AuvaBio (GIEE) par FRAB AuRa et PAT Grand Clermont ;
- ***avec l'enseignement agricole*** *:*
  Projet réalisation de diagnostics (DEPHY FERME) par Chambre d'agriculture 63 et Lycée agricole Louis Pasteur ;
- ***avec les acteurs de la recherche*** *:*
  Projet semences paysannes et autonomie fourragère par ADDEAR 42 et INRA ;
- ***entre plusieurs organismes de développement agricole*** *:*
  Projet création d'un événement de communication par Chambre d'agriculture 01 et Etablissements Bernard

Conclusion

PRÉFET
DE LA RÉGION
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES
Liberté
Égalité
Fraternité

Sommaire

1. Cadrage

a. La COREAMR : attributions

b. Les dispositifs Etat de reconnaissance et de financement de l'accompagnement de collectifs d'agriculteurs en transition agro-écologique :
GIEE et Ecophyto 30 000

2. AAP 2020 : bilan des dossiers reçus GIEE et groupes Ecophyto 30 000

3. Examen pour avis des 14 demandes de reconnaissance GIEE

4. Information sur les décisions de financement des groupes

5. PNDAR 2022-2027 et construction du PRDAR

6. Informations diverses
- Trophées de l'agro-écologie
- Webinaire du 13 sept 2021

PRÉFET
DE LA RÉGION
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES
Liberté
Égalité
Fraternité

Sommaire

1. Cadrage

a. La COREAMR : attributions

b. Les dispositifs Etat de reconnaissance et de financement de l'accompagnement de collectifs d'agriculteurs en transition agro-écologique :
GIEE et Ecophyto 30 000

2. AAP 2020 : bilan des dossiers reçus GIEE et groupes Ecophyto 30 000

3. Examen pour avis des 14 demandes de reconnaissance GIEE

4. Information sur les décisions de financement des groupes

5. PNDAR 2022-2027 et construction du PRDAR

6. Informations diverses
- Trophées de l'agro-écologie
- Webinaire du 13 sept 2021

PRÉFET
DE LA RÉGION
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES
Liberté
Égalité
Fraternité

Concours édition 2019-2020

Prix de l'innovation :
2 lauréats régionaux ex aequo

https://draaf.auvergne-rhone-alpes.agriculture.gouv.fr/Laureats-regionaux-des-Trophees-de :

La SCOP « Ferme des Volonteux » (Drôme)

Mention spéciale du jury national

Ferme des Volonteux

Le GAEC « Ferme des Flam'en vert » (Ain)

Ferme du Flam'en vert

PRÉFET
DE LA RÉGION
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES
Liberté
Égalité
Fraternité

Concours édition 2020-2021 : **2 lauréats régionaux**

LES TROPHÉES DE L'AGRO-ÉCOLOGIE

Prix de la démarche collective :
la **FRAB AuRA**, projet AuvaBio
GIEE : « Produire bio et local pour approvisionner le marché de ½ gros auvergnat : organisation collective de maraîchers et producteurs de fruits de la production à la commercialisation

Auvabio
Les producteurs bio d'Auvergne

Lauréat national

Prix de l'innovation :
le **GAEC des Ferrandaises** (Cantal)

PRÉFET
DE LA RÉGION
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES
Liberté
Égalité
Fraternité

Direction régionale de l'alimentation,
de l'agriculture et de la forêt
Auvergne-Rhône-Alpes

Service régional d'économie agricole…

http://draaf.auvergne-rhone-alpes.agriculture.gouv.fr/

FIN

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE L'ALIMENTATION
Liberté
Égalité
Fraternité

Composition du comité de sélection GIEE

- DRAAF Auvergne-Rhône-Alpes : SREA (animation), SRAL (lien avec Ecophyto), SRFD (lien avec le plan « enseigner à produire autrement »
- DDT (a minima des départements concernés par les projets)
- Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes
- Chambre régionale d'agriculture Auvergne-Rhône-Alpes
- FRAB
- La Coopération agricole Auvergne-Rhône-Alpes
- Négoce Centre Est
- Fédération régionale des CUMA Auvergne-Rhône-Alpes
- TRAME
- INPACT (INitiatives Pour une Agriculture Citoyenne et Territoriale) et CELAVAR : ADDEAR38
- Enseignement supérieur agronomique : VetAgro Sup, ISARA
- + Consultation : agences de l'eau

Différents types de collectifs en transition AE et spécificités

DRAAF	SREA	SRAL
Objectif	Transition agro-écologique du système d'exploitation (dispositif inscrit dans la loi d'avenir d'octobre 2014 +décret) visant la triple performance (économique, envnmtale, sociale)	+ Réduire fortement l'usage des produits phytos, en s'inspirant notamment des leviers démontrés dans les 3 000 fermes Dephy → multiplier par 10 le nb d'agriculteurs accompagnés vers l'agro-écologie à bas niveau de produits phytopharmaceutiques
Thématiques	Toutes celles en relation avec l'AE	Obligatoirement phytos
Échelle du projet	Système d'exploitation	Système de culture (a minima) ou + large
Niveau de chgemt de pratiques	Avec re-conception visée à terme	Efficience acceptée mais encourager la re-conception
Indicateurs	Au choix mais relatifs à chacune des 3 performances (éco, env et soc	IFT obligatoire + d'autres au choix
Bilan à fournir + capitalisation	Suivi administratif triennal + bilan à la fin	Bilan d'activité annuel avec indicateur IFT et par type de produits (dont herbicides)
Financements sur 3 ans	Animation : crédits Casdar dédiés gérés par la DRAAF Investissements : PDR	Animation : crédits Ecophyto dédiés (détenus par les Agences) pour animation et investissements en matériels à + value environnementale (via PDR)
Reconnaissance	Arrêté préfectoral (cf. décret GIEE) et pour la durée du projet (3 ou +)	Attestation DRAAF et pour 3 ans